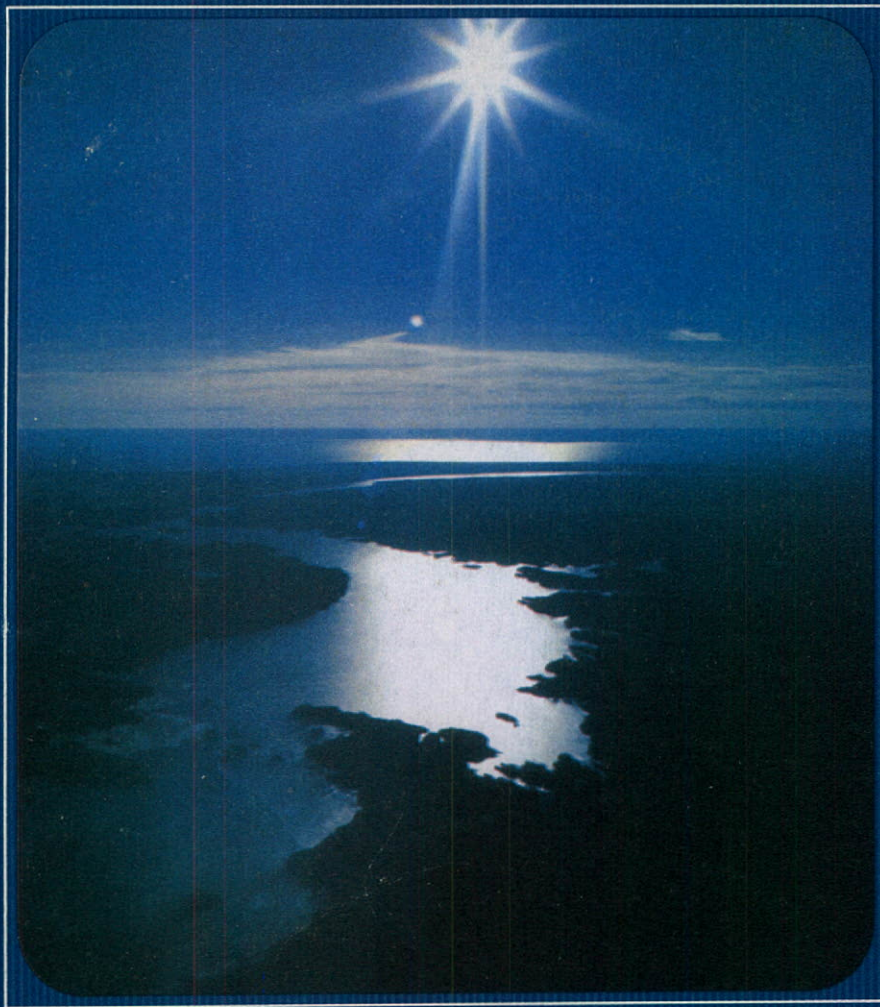
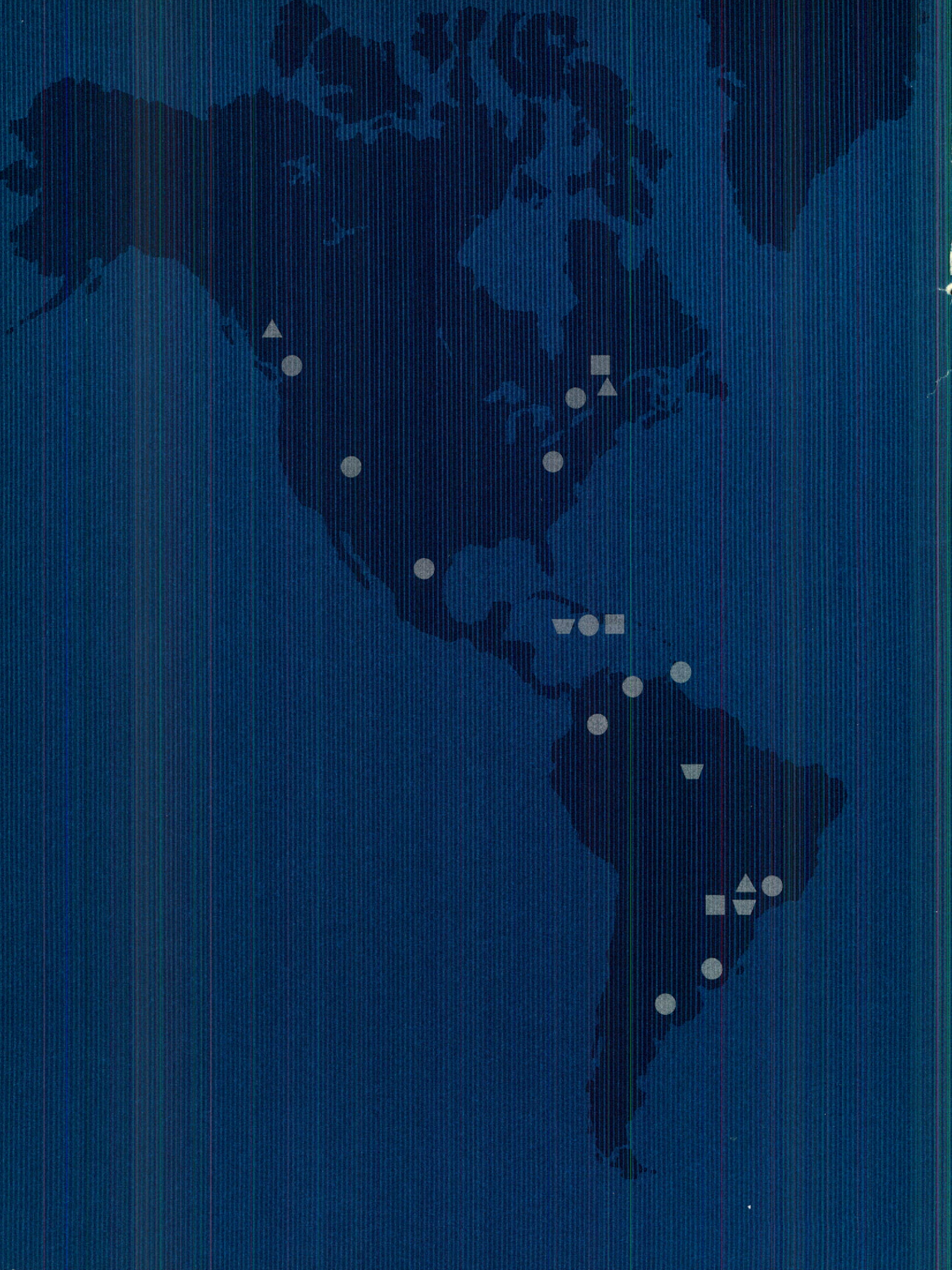


ALCAN ALUMINIUM LIMITÉE / 50^e RAPPORT ANNUEL 1977







Ce rapport est celui du 50^e exercice d'Alcan Aluminium Limitée.

Le premier rapport annuel publié par Alcan ne portait que sur un exercice de sept mois puisqu'il s'étendait du 31 mai 1928, date à laquelle la Compagnie fut constituée au Canada, à la fin de la même année. On pouvait y voir que la Compagnie, alors dénommée Aluminium Limited, avait fait l'achat, au moment de sa constitution, de tout ou partie du capital-actions de 24 sociétés participant à des titres divers à l'industrie de l'aluminium dans 13 pays différents. Aucune de ces sociétés n'était importante; certaines s'occupaient uniquement de commercialiser des produits et leur capital était fort modeste. Celle qui constituait l'essentiel de l'actif de \$70 millions était située au Canada; c'était l'Aluminum Company of Canada, Ltd, vieille de 27 ans déjà. Les principales autres se trouvaient en Norvège, en Italie, en France, en Allemagne, en Espagne, en Grande-Bretagne, en Guyane et en Amérique latine.

Alcan a donc toujours été une entreprise à vocation internationale; dès ses débuts, la Compagnie a eu pour objet de développer, en s'appuyant d'abord sur ses installations canadiennes, des activités mondiales dans le cadre d'une industrie naissante, celle de l'aluminium.

En 1928, la production mondiale d'aluminium (il n'y avait que huit pays producteurs) se chiffrait à 277 000 tonnes courtes, y compris celle d'Alcan, soit 41 000 tonnes au Canada et une faible quantité en Norvège. A quelques mois du cinquantième anniversaire de la fondation d'Alcan, la capacité de production d'aluminium de première fusion des nations à économie libérale, à laquelle participent 34 pays, a grandi 50 fois pour atteindre 14 millions de tonnes. Alcan, avec ses usines canadiennes et ses participations dans huit autres pays, a presque égalé ce rythme de croissance et produit aujourd'hui environ 12 pour cent du total. Au cours de ces 50 années, l'aluminium est devenu le principal des métaux non ferreux et il est utilisé à des fins innombrables dans presque tous les pays.

Alcan Aluminium Limitée participe, par l'entremise de filiales et de participations dans 33 pays, à tous les aspects de l'industrie de l'aluminium, depuis l'extraction de la bauxite jusqu'à la fabrication des produits finis. Ses installations du Canada, des États-Unis, de Grande-Bretagne et d'Europe continentale constituent près de 80 pour cent de son actif total. Ces moyens d'action, auxquels s'ajoutent de nombreux autres établissements dans d'autres régions et pays, font d'Alcan l'une des grandes entreprises de l'industrie ainsi que le premier groupe international du secteur de l'aluminium.

Table des matières

2 Conseil d'administration, Direction, Comités/	3 Synopsis de 1977/	5 Message du président du Conseil
8 Message du président/	11 L'hémisphère occidental/	17 L'Europe, le Proche-Orient, l'Afrique
21 Le Moyen-Orient, l'Asie et l'Océanie/	25 L'aspect financier/	30 Comptes de l'exercice
40 La comptabilité en période d'inflation/	42 Rétrospective décennale	
43 Principales compagnies du Groupe/	44 Renseignements généraux	

Conseil d'administration

M. Erik Brofoss
Oslo — *Président du Fonds de développement régional de la Norvège, organisme d'État norvégien*

M. James W. Cameron
Calgary — *Dirigeant de l'Alcan retraité*

M. David M. Culver
Montréal — *Président*

M. Nathanael V. Davis
Montréal — *Président du Conseil d'administration et chef de la Direction*

M. Roger Gaudry
Montréal — *Président de l'Association internationale des universités*

M. John H. Hale
Montréal — *Vice-président directeur général*

The Rt. Hon. Viscount Harcourt, K.C.M.G., O.B.E.
Londres — *Président du Comité consultatif de Morgan Grenfell Holdings Limited*

M. James T. Hill, Jr
New York — *Administrateur de diverses compagnies*

M. Paul H. Leman, O.C.
Montréal — *Vice-président du Conseil d'administration*

M. Louis Rasminsky, C.C., C.B.E.
Ottawa — *Administrateur de diverses compagnies*

M. Patrick J.J. Rich
Montréal — *Vice-président directeur général de zone*

L'hon. James Sinclair, C.P.
Vancouver — *Président du Conseil d'administration de Lafarge Canada Ltée, ciment et produits apparentés*

M. Eric A. Trigg
Montréal — *Vice-président directeur général de zone*

M. William O. Twaits, C.C.
Toronto — *Administrateur de diverses compagnies*

M. Eric F. West
Lyme (Connecticut) — *Vice-président directeur général de zone*

Direction

M. Nathanael V. Davis
Président du Conseil d'administration et chef de la Direction

M. Paul H. Leman, O.C.
Vice-président du Conseil d'administration

M. David M. Culver
Président

M. John H. Hale
Vice-président directeur général, Finances

M. Patrick J.J. Rich
Vice-président directeur général de zone, Hémisphère occidental

M. Eric A. Trigg
Vice-président directeur général de zone, Moyen-Orient, Asie et Océanie

M. Eric F. West
Vice-président directeur général de zone, Europe, Proche-Orient et Afrique

M. Duncan C. Campbell
Vice-président, Relations extérieures

M. H. Stewart Ladd
Vice-président, Personnel

M. David Morton
Vice-président, Planification

M. M.G. O'Leary
Vice-président, Génie et Technologie

M. A.A. Bruneau
Secrétaire

M. T.F.D. Simmons
Trésorier

Comité de vérification

M. John H. Hale, président
M. Erik Brofoss
M. Roger Gaudry
The Rt. Hon. Viscount Harcourt, K.C.M.G., O.B.E.

Comité du Personnel

M. Nathanael V. Davis, président
M. David M. Culver
M. James T. Hill, Jr
M. Louis Rasminsky, C.C., C.B.E.
L'hon. James Sinclair, C.P.
M. William O. Twaits, C.C.

Directeurs généraux régionaux

Canada — Transformation et Ventes
M. Harold Corrigan, Toronto

Canada — Électrolyse et Chimie
M. Roger Phillips, Montréal

Antilles: M. J.J. Gagnon, Mandeville, Jamaïque

États-Unis:
M. Roy A. Gentles, Cleveland

Amérique latine:
M. A.F. Black, Rio de Janeiro

Europe:
M. Ihor Suchoversky, Genève
Vice-directeur: M. D.A. Pinn, Londres

Afrique:
M. R.E. Rosane, Aix-en-Provence, France

Inde:
M. D.A. Corbett-Thompson, Calcutta

Extrême-Orient:
M. David H. Clarke, Hong-kong

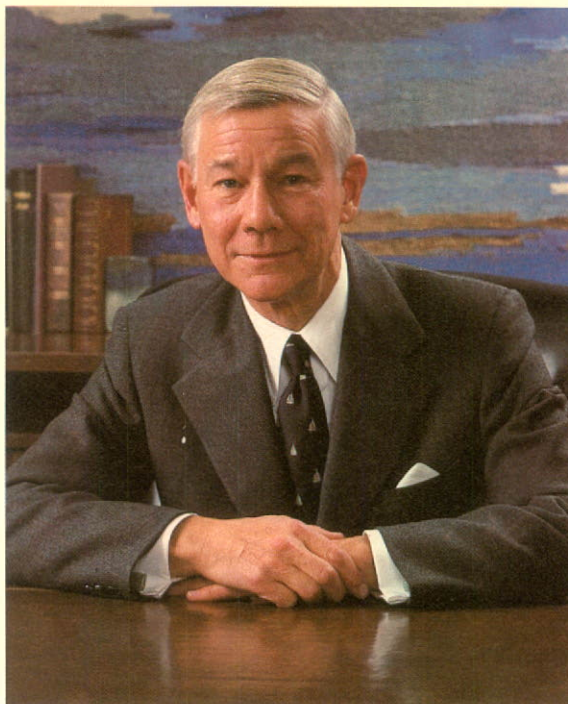
Océanie:
M. J.B. Clarkson, Sydney
Matières premières de base:
M. Gerald Clark, Montréal

Résumé de l'exploitation de l'année	1977*	1976*
Livraisons globales d'aluminium (<i>milliers de tonnes</i>)	1 453	1 515
Livraisons de produits de transformation (<i>milliers de tonnes</i>)	968	953
Total des ventes et des revenus d'exploitation	3 028	2 656
Bénéfice net	202	44
Immobilisations	233	138
Effectifs, en fin d'exercice (<i>milliers de personnes</i>)	61	60
Situation financière, à la clôture de l'exercice		
Fonds de roulement	909	774
Immobilisations nettes et investissements	1 702	1 608
Dette à plus d'un an	749	837
Avoir des détenteurs d'actions ordinaires	1 424	1 268
Rendement moyen de l'avoir (%)	14.9	3.7
Actions en circulation, à la clôture de l'exercice		
Milliers d'actions ordinaires en circulation	40 447	40 447
Actions détenues au Canada (%)	47.1	52.5
Actions détenues aux États-Unis (%)	39.3	33.6
Actions détenues dans les autres pays (%)	13.6	13.9
Par action ordinaire (<i>en dollars des É.-U.</i>)		
Bénéfice net de l'exercice	4.98	1.14
Premier trimestre	0.88	0.13
Deuxième trimestre	1.23	0.17
Troisième trimestre	1.32	0.27
Quatrième trimestre	1.55	0.57
Dividendes répartis au titre de l'exercice	1.10	0.40

*Sauf indication contraire, les sommes sont exprimées en millions de dollars des É.-U.

Assemblée annuelle
L'Assemblée annuelle des actionnaires
d'Alcan Aluminium Limitée se tiendra
le jeudi 16 mars 1978, à 10 heures,
au Château Champlain, à Montréal.





Nathanael V. Davis
Président du Conseil
d'administration et chef
de la Direction

J'ai l'honneur, en ce 50^e anniversaire d'Alcan, de vous présenter un rapport d'exercice qui fait ressortir plusieurs records. Le bénéfice net consolidé a atteint un sommet sans précédent, tant en chiffres absolus (\$201.5 millions) qu'en termes de bénéfice par action (\$4.98), tandis que les ventes et les revenus d'exploitation ont franchi le cap des \$3 milliards pour la première fois de notre histoire.

Nos usines canadiennes d'électrolyse ont retrouvé un niveau de rentabilité plus raisonnable qu'en 1976, année marquée par des grèves. Le raffermissement des prix mondiaux de l'aluminium a amélioré les marges bénéficiaires de tous les secteurs du Groupe. Cette amélioration a été sensible dans la plupart des zones d'activité d'Alcan, notamment au Royaume-Uni, en Australie et en Extrême-Orient, les bénéfices réalisés en Europe continentale et en Amérique latine demeurant très satisfaisants.

Les résultats d'exploitation d'Alcan ont bénéficié, en 1977, de la baisse du dollar canadien et d'une revalorisation de la plupart des autres devises par rapport au dollar américain. Les producteurs canadiens et, dans une moindre mesure, ceux des pays de la zone dollar se sont trouvés dans une meilleure

position concurrentielle que ceux des pays dont la monnaie s'était raffermie. Les Japonais ont été particulièrement touchés, subissant les effets conjugués du coût élevé de l'énergie, d'un rythme de production ralenti et d'une demande fléchissant à mesure que le yen se renforçait.

Nous sommes certes satisfaits de l'amélioration de nos résultats, qui se traduit par un rendement de 14.9 pour cent du capital-actions moyen. C'est là, toutefois, un rendement surévalué étant donné qu'on le calcule à la valeur d'origine des éléments d'actif et des coûts de remplacement. C'est pourquoi on trouvera au chapitre sur la comptabilité en période d'inflation, page 40, un tableau plus fidèle, quoique nécessairement imprécis, des bénéfices réels. Dans une industrie à fort coefficient de capital comme la nôtre, l'accroissement des coûts de renouvellement et d'expansion des installations est considérable; Alcan doit donc atteindre un haut niveau de rendement, en fonction des coûts d'origine, pour sauvegarder la structure de ses opérations et faire face à l'accroissement de la demande.

Grâce à l'amélioration des bénéfices, le dividende trimestriel de 10¢ en 1976 a été augmenté

1928, 31 mai
Aluminium Limited
est constituée de
droit canadien.

à 20¢ pendant le premier semestre de 1977 et à 35¢ pendant le second semestre, soit un total de \$1.10 par action pour l'exercice.

Après une bonne reprise en 1976, la consommation d'aluminium dans le monde à économie libérale n'a progressé que d'environ deux pour cent en 1977. La progression enregistrée a été la plus forte aux États-Unis, moyenne sur la plupart des autres grands marchés, et faible au Japon. Nos ventes de produits de transformation ont suivi cette progression, mais celles de métal en lingots ont fléchi, le tonnage global des livraisons accusant une baisse de quatre pour cent par rapport à 1976.

Notre programme d'immobilisations comprend plusieurs grands projets en cours de réalisation, outre les sommes normalement consacrées à l'agrandissement et la modernisation de nos usines de transformation et à l'amélioration de l'environnement de nos usines d'électrolyse. Alcan participe à un important projet d'exportation de bauxite au Brésil et à la construction d'une nouvelle usine d'alumine en Irlande. De son côté, notre filiale brésilienne agrandit ses usines d'alumine et d'électrolyse.

Deux projets d'expansion de notre secteur Électrolyse, annoncés en 1977, font aussi partie du programme d'investissement. Le premier vise à accroître de 25 000 tonnes, soit de 50 pour cent, la capacité de production de l'usine d'Alcan Australia, en Nouvelle-Galles du Sud; le second est la mise en chantier d'installations d'électrolyse dans la région du Saguenay. Cette nouvelle usine d'électrolyse au Québec aura une capacité initiale de 63 000 tonnes qui pourra être éventuellement doublée et triplée. L'énergie nécessaire sera fournie par les centrales hydro-électriques que la Compagnie possède dans la région. Le feu vert a été donné après que le gouvernement du Québec eut établi un nouveau régime de redevances indexées pour les centrales privées, ce qui nous a encouragés à entreprendre un programme à long terme de modernisation et d'expansion.

En vertu d'une entente de principe annoncée en mars dernier, Revere Copper and Brass Inc. projetait de vendre à Alcan Aluminum Corporation ses installations d'électrolyse et de laminage de Scotts-

boro (Alabama). L'entente était conditionnée par l'obtention d'un avis favorable du ministère de la Justice des États-Unis. Cette clause n'a pas été remplie, car le ministère de la Justice a, dans le cadre de la législation anti-trust, intenté une action pour interdire cette opération. Maintenant que le dernier délai prévu par l'entente est expiré, les deux parties ont chacune le privilège d'y mettre fin. Il était impossible, en date du présent rapport, de savoir si le projet allait se réaliser.

Les initiatives d'envergure dont il a été question, visant à étendre et à moderniser nos opérations dans le secteur des matières premières et de la métallurgie, doivent être considérées dans une perspective historique: celle des 50 années qui ont fait d'Alcan une entreprise à dimension internationale.

Le demi-siècle peut être divisé en deux moitiés. Entre 1928 et le début des années 50, le principal objectif a été d'implanter au Canada une exploitation d'électrolyse rentable, fournissant du métal brut aux transformateurs et aux autres producteurs du monde. Ce fut au cours de ces années que nos installations hydro-électriques et nos usines d'électrolyse du Québec connurent une grande expansion et devinrent les fournisseurs d'aluminium du marché canadien (environ 15 pour cent de leur production) et du monde. Un deuxième complexe, celui de Kitimat-Kemano, était créé en Colombie-Britannique au début des années 50. Parallèlement, notre première source d'approvisionnement en matières premières, en Guyane britannique, prenait de l'expansion, et de nouvelles sources étaient exploitées à la Jamaïque et en Afrique occidentale, principalement pour alimenter nos usines canadiennes. Notre 25^e rapport annuel, en 1952, indique la répartition de nos ventes de métal: 70 pour cent en lingots et 30 pour cent en produits semi-ouvrés. Dans le même rapport, on relève avec intérêt que le rendement du capital-actions moyen s'établissait à 17 pour cent pour les cinq années précédentes (1948-1952), époque où l'inflation était relativement faible.

Au début de la deuxième période, allant de 1953 à 1977, plusieurs transformateurs intégrèrent vers l'amont en se dotant d'opérations d'électrolyse tandis que certains producteurs de métal brut augmen-

1947
M. Edward K. Davis,
président fondateur
de la compagnie,
prend sa retraite.

taient leur capacité de production, et ces clients cessèrent pratiquement d'acheter nos lingots. Alcan réagit en donnant la priorité à son secteur Transformation afin d'assurer des débouchés à ses usines d'électrolyse canadiennes. On consacra alors environ un milliard de dollars à renforcer le secteur Transformation, minime à l'époque, au Canada, au Royaume-Uni, en Europe et au Brésil, ainsi qu'à établir un bon nombre de nouvelles exploitations dans des pays à marché restreint où les usines de transformation étaient de faible envergure ou inexistantes. Et dans les années 60, Alcan s'établit comme transformateur dans le vaste marché américain, où elle n'avait jusque-là que commercialisé des lingots.

Dans certains de ces pays, notamment l'Australie, la Grande-Bretagne et le Brésil, Alcan a répondu, avec d'autres producteurs, à la nécessité d'une production nationale de métal brut, lorsque les critères de rentabilité et la disponibilité d'énergie le justifiaient. Mais la priorité accordée à la transformation fut maintenue. C'est ainsi que s'est façonné un réseau international de transformation qui s'articule avec nos grandes usines d'électrolyse de l'est et de l'ouest du Canada. A la fin de cette deuxième période de 25 ans, la proportion des ventes de lingots et de produits de transformation s'est inversée, ces dernières représentant 67 pour cent de l'ensemble en 1977.

Au seuil de notre troisième quart de siècle, nous croyons qu'Alcan présente une structure beaucoup mieux intégrée qu'avant: la Compagnie dispose de plus nombreuses sources d'approvisionnement en matières premières, d'installations d'électrolyse et d'énergie bien implantées au Canada et dans d'autres pays, et enfin d'un réseau mondial d'usines de transformation lui permettant de mettre en valeur le potentiel encore inexploité de l'aluminium.

Pour le proche avenir, les projets en cours sont orientés vers un accroissement de notre capacité de production de matières premières et de métal brut, mais l'expansion à long terme sera probablement plus également répartie entre les trois grands secteurs de notre activité: approvisionnement en matières premières, production de métal brut et transformation.

Au cours de l'exercice, les attributions confiées à des membres de la haute direction de la Compagnie ont été modifiées. On trouvera dans le présent rapport le nom de ces personnes, leur titre et leur champ d'action. La conduite de nos opérations à travers le monde leur incombe, ainsi qu'à tous les directeurs et membres du personnel qui, dans de

1966, 28 avril
Aluminium Limited
modifie sa raison sociale
et devient Alcan
Aluminium Limitée.



Paul H. Leman
Vice-président du Conseil
d'administration

nombreux pays, œuvrent au sein des compagnies constituant le Groupe Alcan.

Au nom du Conseil d'administration, nous adressons nos vifs remerciements à tout le personnel d'Alcan qui, par son dévouement, a contribué à la nette amélioration de nos résultats d'exploitation du dernier exercice.

Nathanael V. Davis

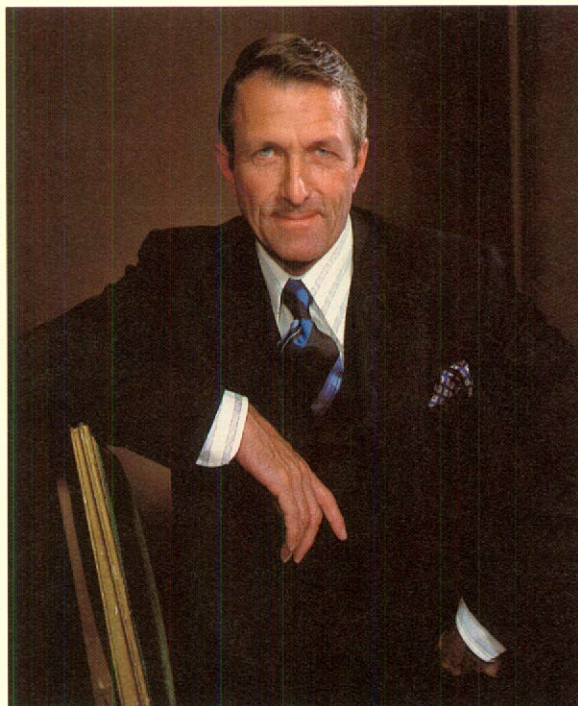
Nathanael V. Davis

Paul H. Leman

Paul H. Leman

Montréal, Canada
le 2 février 1978

Message du président



David M. Culver
Président

L'amélioration sensible de nos résultats en 1977 est attribuable en grande partie au retour à des relations ouvrières plus saines à nos installations du Canada. La remise en marche de nos usines d'électrolyse fermées en 1976 et au début de 1977 par des grèves s'est effectuée avec aisance dans une ambiance de coopération constructive. Par ailleurs, au fur et à mesure que s'écoulait l'année, il nous a été donné de constater avec une fréquence croissante que tous les intéressés cherchaient à collaborer dans la solution des problèmes. Une convention de trois ans, ultérieurement approuvée par la Commission anti-inflation du Canada, a été conclue en octobre à Kitimat. Le maintien de l'amélioration des relations ouvrières est nécessaire à l'industrie tout entière.

Certaines de nos activités ont été particulièrement soutenues en 1977 et notre personnel s'est fort bien comporté face à des circonstances difficiles. L'adaptation aux orientations et aux règlements adoptés par nos gouvernants a mobilisé une part croissante du temps de nos cadres. Il nous a fallu resserrer les coûts et les frais généraux, façon efficace de lutter contre l'inflation et d'accroître la productivité.

Nous avons pris, en 1977, diverses dispositions tendant à développer nos activités de recherche et d'amélioration des techniques et procédés. Nous avons décidé d'agrandir notre centre de recherche de Kingston (Ontario), commençant en 1978. Cette évolution causera certains changements compensatoires au centre de recherche d'Arvida au cours des deux prochaines années où, une fois les changements terminés, les effectifs seront les mêmes qu'auparavant. Toujours dans la région du Saguenay, au Québec, la Compagnie a décidé d'entreprendre des travaux de recherche sur l'utilisation de nouvelles techniques de pointe pour accroître le rendement des installations hydro-électriques actuelles de manière à fabriquer 25 000 tonnes d'aluminium de plus par an. La construction d'une nouvelle centrale d'une puissance équivalente aurait coûté \$20 millions.

Dans le même domaine, recherche et développement, une nouvelle gamme d'alliages résistants et très malléables a, au cours de l'année, fait l'objet d'un début d'effort pilote de commercialisation. Il semble bien que ces alliages trouveront un débouché intéressant dans la fabrication de radiateurs en aluminium.

pour automobiles. Nous avons adopté avec succès, aux ateliers de laminage des tôles de Kingston (Ontario), un lubrifiant en suspension dans l'eau pour le laminage à froid. Nous avons, d'autre part, mis au point un rouleau à peinture qui accélère sensiblement la production des tôles peintes en usine.

La distribution de ces produits et des autres créations de la technologie Alcan exige une compétence avancée de la commercialisation. Le domaine des matériaux de construction est l'un de ceux dans lesquels, en Amérique du Nord, cette compétence accroît notre pénétration. En 1977, Alcan a lancé aux États-Unis un nouveau parement en aluminium appelé «Shingl-Wood»[®] dont le profil nouveau est le premier à faire son apparition sur le marché américain des parements depuis l'introduction de «Driftwood»[®], il y a huit ans. «Shingl-Wood»[®] bénéficiera, cette année, de l'appui d'une émission de télévision.

L'exercice a aussi été fructueux pour nos entreprises de transport maritime, de commercialisation, d'ingénierie et d'assurance. Toutes se sont bien comportées et ont contribué au bénéfice d'ensemble.

Il a fallu, comme toujours, surmonter certains obstacles. Le rude hiver qui a sévi dans le nord-est des États-Unis a entraîné, pour notre important complexe tôle d'Oswego (New York) des dépenses exceptionnelles. Pour comble de malchance, la fourniture de lingots canadiens à Oswego se heurtait simultanément à des difficultés techniques, résolues depuis.

En Jamaïque, les usines d'alumine ont continué de travailler à perte en raison des prix de revient élevés, attribuables principalement aux fortes taxes qui frappent la bauxite; ceci, de plus, élève le prix de vente à un niveau qui décourage les clients pour l'alumine produite en Jamaïque. En dépit du départ de cadres de talent, la direction de nos installations très complexes de la Jamaïque, qui entrent dans leur 26^e année d'existence, est parvenue, par des efforts remarquables, à limiter les pertes.

A Terre-Neuve, nous avons dû prendre la décision pénible de fermer les mines Alcan de spath fluor de St. Lawrence, qui ne sont plus compétitives. A la suite d'entretiens confidentiels avec les autorités fédérales et provinciales au début de juin 1977, la fermeture a été, le 22 juillet, officiellement annoncée pour le 1^{er} février 1978. Cette décision, prise à grand regret, a

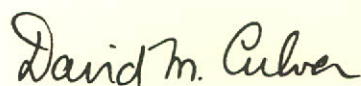
été accueillie avec amertume par les 178 travailleurs qu'elle touche et par la population locale; des efforts diligents ont été entrepris pour aider les travailleurs à trouver d'autres emplois soit en usant de nos propres possibilités de les absorber ailleurs, soit par l'entremise du Comité consultatif des deux gouvernements dans lequel nous participons, dans d'autres cas par de généreuses indemnités, soit enfin par nos contacts avec d'autres employeurs. Au besoin, la Compagnie fournira aux anciens employés et à leurs familles une assistance financière.

Les livraisons effectuées par Alcan à des tiers ont atteint 1 452 900 tonnes en 1977 contre 1 515 100 tonnes en 1976. Ce total comprend les ventes de produits de transformation, qui sont passées de 953 300 tonnes en 1976 à 968 000 tonnes en 1977. Les ventes de lingots, par contre, sont tombées de 561 800 à 484 900 tonnes. Les produits en lingots ont toujours constitué une partie importante de nos ventes et nous tenons à rester actifs dans ce domaine; la chute enregistrée l'année dernière est en grande partie attribuable à un resserrement inattendu de la demande au second semestre. Les commandes reprenaient toutefois à la fin de l'année.

La production de nos usines d'électrolyse canadiennes s'est élevée à 911 000 tonnes, dont 50 000 fabriquées en sous-traitance pour nos associés japonais, contre 543 000 tonnes en 1976. Le rythme actuel de production de ces usines est de l'ordre de 955 000 tonnes par an. Dans les autres pays, la production des usines d'électrolyse, y compris celle des participations, a atteint 1 156 000 tonnes, soit un peu plus que les 1 130 000 tonnes de 1976.

A la clôture de l'exercice, le volume de nos stocks excédentaires dépassait légèrement l'équivalent des livraisons d'un mois.

Tout me porte à penser que nos directions régionales et leur personnel d'exploitation et de commercialisation sont prêts à saisir les occasions qui vont se présenter en 1978.



Montréal, Canada
le 2 février 1978

David M. Culver



La zone Hémisphère occidental



Patrick J.J. Rich
*Vice-président
directeur général de zone,
Hémisphère occidental*

La zone Hémisphère occidentale, la plus importante d'Alcan au point de vue production, ventes (\$2 538 millions), capitaux engagés (65 pour cent du total) et effectifs, comprend le Canada, les États-Unis, les Antilles et l'Amérique latine. On y trouve les plus anciens établissements d'exploitation du groupe Alcan, et quelques-uns des plus récents, notamment de nouvelles usines de transformation au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Les directeurs généraux régionaux de cette zone relèvent directement de M. Patrick J.J. Rich, vice-président directeur général de zone, en poste à Montréal, qui est aussi président d'Aluminium du Canada, Ltée.

L'entreprise la plus importante du groupe dans cette zone est l'Aluminium du Canada, dont relèvent diverses sociétés d'exploitation, parmi lesquelles les plus importantes sont la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée (électrolyse et produits chimiques au Québec et en Colombie-Britannique), Produits Alcan Canada Limitée (produits de transformation et ventes au Canada), Alcan Aluminum Corporation (produits de transformation et ventes aux États-Unis), et Alcan Jamaica Limited (mines de bauxite et production d'alumine en Jamaïque). Chacune de ces sociétés est animée par un directeur général régional.

La région Amérique latine a également à sa tête un directeur général régional. Elle regroupe les filiales et les participations locales du secteur Exploitation et du

secteur commercial au Mexique et dans cinq pays sud-américains; la plus importante de ces sociétés est Alcan Alumínio do Brasil S.A.

En 1977, le secteur Matières premières de base, qui dessert tout le Groupe Alcan, faisait aussi partie de la zone Hémisphère occidentale. Son rôle est expliqué à la page 14. La zone comprend également, situés au Canada, deux des grands centres de recherche d'Alcan qui appuient la réalisation des objectifs régionaux et internationaux. Les Services de Génie Alcan, à Montréal, fournissent des services d'ingénierie, de conception, de consultation, et de gestion de projets aux compagnies du Groupe Alcan; par l'entremise de la Société de Projets Alcan Ltée, ils offrent aussi ces services, à titre d'entrepreneurs, à des tiers, surtout au sein de l'industrie de l'aluminium.

Les grands objectifs de la zone pour 1978 sont l'expansion et l'amélioration des usines d'électrolyse canadiennes, le développement des débouchés pour les produits de transformation au Canada et aux États-Unis sous la poussée de nouveaux efforts dans les domaines de la technologie et de la recherche, l'apport d'une solution aux problèmes financiers et fiscaux en Jamaïque, la continuation de l'augmentation en cours de la capacité d'électrolyse, de production d'alumine et de transformation au Brésil, et le maintien de sa participation dans le projet d'exploitation de la bauxite près de la rivière Trombetas, en Amazonie.

Canada — Électrolyse

1901, 22 octobre
Production, pour la
première fois au Canada,
de l'aluminium à l'usine
d'électrolyse de
Shawinigan (Québec).



Roger Phillips
Directeur général régional
Aluminium et produits
chimiques, Canada

1925, 10 septembre
Début de construction
de l'usine d'Arvida
(Québec). La première
coulée a lieu le
27 juillet 1926.

Pour Alcan, tout a commencé par l'implantation d'usines d'électrolyse au Canada. C'est en 1901 au Québec, à Shawinigan Falls, qu'a débuté la production de l'aluminium. Aujourd'hui encore, la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée (Sécal) produit des lingots d'aluminium à Shawinigan. Y compris les usines d'électrolyse de Beauharnois, Isle-Maligne et Jonquière, au Québec, et de Kitimat, en Colombie-Britannique, sa capacité de production de métal atteint 985 000 tonnes par an.

L'exploitation de ces diverses usines et du réseau hydro-électrique appartenant à l'Alcan qui les alimente constitue l'activité essentielle de Sécal. La deuxième en importance des usines d'électrolyse est celle de Kitimat. Inaugurée en 1954, elle dispose actuellement d'une capacité de production de 295 000 tonnes; une partie de sa production, soit 50 000 tonnes, sera consacrée pendant les 24 prochaines années à la fabrication de lingots en sous-traitance, à partir d'alumine fournie par la Nippon Light Metal Company, Ltd, société japonaise dans laquelle Alcan détient une participation, ce en vertu d'une convention passée en 1974. Par ailleurs, Sécal dispose d'une capacité de production d'alumine d'environ 1 400 000 tonnes, quantité suffisante pour alimenter ses usines d'électrolyse du Québec; enfin, elle fabrique et elle vend une importante quantité de produits chimiques inorganiques.

Au cours du premier trimestre de 1977, les usines d'électrolyse du Québec subissaient encore l'après-coup de la longue grève de 1976; mais, grâce à la coopération des employés, leur réouverture s'est faite sans heurt et, à partir du début du deuxième trimestre jusqu'à la fin de l'exercice, elles maintenaient un très haut niveau d'efficacité. En 1977, la production s'est chiffrée à 911 000 tonnes, y compris les opérations de sous-traitance, comparativement à 543 000 tonnes en 1976.

Les principaux clients sont les usines de transformation d'Alcan au Canada et aux États-Unis. Bien que ces clients n'aient pas absorbé autant de métal que prévu en 1977, la Compagnie est parvenue à accroître ses ventes à des utilisateurs tiers dans diverses régions du monde, notamment en République populaire de Chine.

La décision, annoncée en mai dernier, d'entreprendre la première phase de la construction d'une usine d'électrolyse de 189 000 tonnes à Grande-Baie, dans la région du Saguenay (Québec), à une trentaine de kilomètres du complexe de Jonquière, marque une étape importante dans le programme d'expansion et de modernisation de la Compagnie. La préparation du terrain a été achevée à l'automne et la construction proprement dite devrait commencer ce printemps. Les installations de la première phase auront une capacité annuelle de 63 000 tonnes et coûteront \$200 millions; elles comprendront les moyens de production d'électrodes et les services auxiliaires nécessaires

pour subvenir aux besoins des deux autres phases de 63 000 tonnes chacune. Le démarrage des installations de la première phase est prévu pour 1981.

La nouvelle usine d'électrolyse profitera des avantages économiques découlant de la proximité de la vaste infrastructure de services de la Compagnie dans la région. En outre, la puissance installée des centrales hydro-électriques d'Alcan au Saguenay est suffisante pour alimenter la nouvelle usine en énergie.

La concrétisation du programme d'expansion du secteur Électrolyse servira de tremplin au réaménagement et à l'agrandissement progressifs des usines d'électrolyse plus anciennes de la région; ces travaux, qui s'effectueront sans entraver sérieusement la production, amélioreront considérablement l'environnement et les conditions de travail, la productivité et les économies d'énergie.

Au chapitre des relations de travail, les grèves de l'usine de Shawinigan et de La Compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay ont été réglées dans les premières semaines de 1977 et l'harmonie a, par la suite, régné dans toutes les usines au long de l'année. Une nouvelle convention collective, de trois ans, signée en octobre entre la Compagnie et ses salariés de Kitimat prévoit une augmentation des salaires de 8,8 pour cent pour la première année, de 7,2 pour cent pour la deuxième, et de 33 cents/heure plus une prime de vie chère pour la troisième. Aucune autre convention collective ne doit être renégociée dans le secteur Électrolyse avant 1979.

En 1977, les immobilisations se sont chiffrées à \$90 millions, dont une grande partie a été consacrée à la dépollution et à l'amélioration des conditions de travail. Le programme d'amélioration de l'environnement intérieur et extérieur des usines sera poursuivi en 1978.

Au cours de l'exercice, certaines installations non rentables de la Compagnie ont été fermées, et il a été décidé de mettre un terme, le 1^{er} février 1978, à l'exploitation de la mine de spath fluor de St. Lawrence (Terre-Neuve). Cette décision s'est traduite par une radiation comptable de \$8,4 millions, imputés sur le résultat de 1977; elle a été prise après que des experts indépendants eurent confirmé que l'exploitation n'était plus économiquement viable. La fermeture touche quelque 175 employés et la Compagnie, en plus de leur verser des indemnités de fin de service, s'efforce, de concert avec les gouvernements, de les réinsérer dans le marché du travail.

1951
Mise en chantier du
complexe électrolytique
et hydro-électrique de
Kitimat-Kemano
(Colombie-Britannique).
Achevé en 1954.

1977
Début des travaux de
construction de l'usine
d'électrolyse de 63 000
tonnes par an à La Baie,
au Saguenay (Québec).

En 1902, la première usine de transformation d'Alcan était établie au Canada, à Shawinigan (Québec); elle y fabriquait des fils et des câbles. Cet établissement a été le premier maillon d'une importante chaîne canadienne de fabrication et de vente, qui forme aujourd'hui Produits Alcan Canada Limitée; les ventes de cette société se sont chiffrees à 247 000 tonnes en 1977, d'une valeur de \$409 millions. Ce volume comprend 63 000 tonnes de lingots et 184 000 tonnes de produits d'aluminium finis ou semi-finis. A la fin de l'exercice, la société exploitait au Québec, en Ontario et ailleurs au Canada 27 installations de transformation employant 4 600 personnes.

En 1977, les ventes ont augmenté de six pour cent; la progression a été particulièrement satisfaisante dans le secteur des fils et câbles et dans celui des produits de laminage, qui a notamment fourni des tôles épaisses et des profilés destinés à la construction de 824 wagons à céréales et de prototypes des wagons-trémies en aluminium de CP Rail, destinés au transport du charbon. Quant aux ventes de fils et câbles, elles ont surtout été favorisées par des livraisons de câbles nus à des services publics de l'Est et de l'Ouest du Canada.

La mise au point de nouveaux produits dans le domaine des transports s'est activement poursuivie. Le projet de construction d'un train de voyageurs, le LRC (léger, rapide, confortable), conçu et réalisé par un consortium formé d'Alcan, de Dofasco et de Bombardier-MLW, commence à porter ses fruits: la société Amtrak a placé une commande de deux trains complets qui entreront en service sur la ligne Vancouver (Colombie-Britannique) — Portland (Oregon), alors que le gouvernement du Canada a annoncé son intention d'acquérir dix trains pour le réseau ferroviaire canadien exploité par VIA Rail. Ces décisions devraient se traduire par de nouvelles commandes de profilés, de laminés et de tôles épaisses d'aluminium. D'autre part, le développement de nouveaux produits pour l'industrie automobile a été accéléré; des profilés et des laminés ont été livrés à des fins d'essais.

En 1977, les prix de vente ont continué d'être conditionnés par le programme anti-inflation fédéral, si bien que les prix réalisés sur la vente de certains produits, notamment tôles et feuilles minces, ont été inférieurs à ceux du marché nord-américain.

A la fin de l'exercice, l'extension limitée des installations de production de fils et câbles de Bracebridge (Ontario) était achevée, et la nouvelle usine de câbles de Saint-Augustin (Québec), qui a coûté \$5 millions, était entrée en service, portant à dix le nombre des usines de transformation Alcan dans la province.

Le développement de nouveaux procédés s'est poursuivi, notamment en matière de coulage et de laminage en continu, technique mise au point à Jonquière (Québec) au cours des dernières années.

1940

Démarrage de l'usine de laminés et de profilés de Kingston (Ontario).

1971, juin

Début de la production de laminés en continu à l'usine du Saguenay (Jonquière).



Harold Corrigan
Directeur général régional
Transformation et ventes,
Canada

Alcan Jamaica Limited, qui exploite les gisements de bauxite et les usines d'alumine d'Alcan en Jamaïque, a produit 887 000 tonnes d'alumine en 1977, contre 844 000 tonnes en 1976. Cette quantité suffit à environ 30 pour cent des propres besoins du Groupe Alcan et de ses engagements envers la clientèle. Les livraisons d'alumine aux usines d'électrolyse d'Alcan au Canada se sont élevées à 47 000 tonnes, soit 5.3 pour cent de la production d'Alcan en Jamaïque, comparativement à 2.5 pour cent en 1976. Au début de 1978, les usines d'alumine de la Jamaïque fonctionnaient à une cadence annuelle de 882 000 tonnes, soit à environ 75 pour cent de leur capacité.

Les activités d'Alcan Jamaica continuent à pâtir d'une taxation prohibitive; la taxe frappant depuis 1974 la bauxite y est beaucoup plus lourde que celle des autres pays producteurs. Dans ces conditions, il est de plus en plus difficile de garantir l'écoulement de la production jamaïcaine à la clientèle déjà établie ou en puissance, même à des prix inférieurs aux coûts de production majorés des taxes et impôts. Ainsi, les ventes à des tiers qui constituent, et de loin, la grande majorité des ventes d'Alcan Jamaica Limited, entraînent d'importantes pertes pour la Compagnie. Si cette imposition prohibitive est maintenue, Alcan Jamaica s'expose non seulement à une réduction de sa part du marché des tiers, mais aussi à des pertes constantes.

Les pourparlers entamés entre le gouvernement jamaïcain et Alcan au sujet de la propriété des terrains et des réserves de bauxite, de la participation de l'État dans le capital-actions de la société, et de l'expansion des installations d'extraction et de traitement du minerai se sont poursuivis tout au long de l'année et sont toujours en cours. La société ne ménage pas ses efforts pour en arriver à une issue satisfaisante de ces négociations, qui traînent en longueur.

1977 a également été une année difficile pour les usines de transformation et les services divers d'Alcan en Jamaïque, qui ont dû, eux aussi, faire face à des contraintes économiques.

Les activités de la Compagnie à Trinidad ont continué de donner des résultats satisfaisants. Il s'agit essentiellement d'opérations de transbordement et de stockage de bauxite en vrac, ainsi que de transformation et de services commerciaux divers.



J.J. Gagnon
Directeur général régional
Antilles

1943

Constitution de la Jamaica Bauxites Limited (aujourd'hui Alcan Jamaica Limited), dont l'usine de Kirkvine inaugure en 1952 la production de l'alumine à la Jamaïque.

En 1977, la majeure partie de l'alumine utilisée par les usines d'électrolyse du groupe Alcan et de celle vendue à des tiers a été fournie par les filiales productrices d'alumine en Jamaïque et au Canada, ou par la Queensland Alumina Limited, important producteur australien dont Alcan détient 21 pour cent du capital-actions. Environ 15 pour cent des besoins ont été satisfaits par voie d'échanges alumine/aluminium ou par des achats. Les filiales brésiliennes et indienne produisent sur place leur propre bauxite et leur propre alumine.

La bauxite utilisée par les usines d'alumine canadiennes du Québec a été fournie en majeure partie par l'important consortium guinéen auquel participe Alcan; certaines quantités ont aussi été achetées en Guyane, en Sierra Leone et au Surinam.

En prévision de ses besoins futurs en matières premières de base et afin d'assurer à ses diverses usines d'alumine un approvisionnement du type particulier de bauxite que chacune peut traiter, Alcan est devenue membre de deux nouvelles entreprises dont elle avait, à l'origine, pris l'initiative. La première est le projet Mineração Rio do Norte, qui va exploiter, au Brésil, une grande minière de bauxite en Amazonie. Ce projet en cours de réalisation, qui coûtera plus de \$300 millions, a été mis sur pied par un consortium comprenant des associés brésiliens et un groupe international de producteurs d'aluminium. L'entreprise commencera à livrer de la bauxite à ses propriétaires en 1979. La quote-part d'Alcan, de 1.2 million de tonnes métriques par an au début, viendra alimenter les usines d'alumine du Québec auxquelles ce type de bauxite convient parfaitement.

Le deuxième projet, qui a fait l'objet d'un accord le 25 janvier 1978, porte sur l'implantation, en République d'Irlande, d'une usine d'alumine d'une capacité initiale de 800 000 tonnes métriques par an; la production commencera en 1982. Il avait été lancé par Alcan en 1974 mais la récession mondiale en avait depuis forcé l'ajournement. Cette usine traitera de la bauxite de provenance diverse et livrera son alumine aux usines d'électrolyse des propriétaires en Europe ou ailleurs, ou la vendra à des tiers. Sa réalisation coûtera environ \$500 millions. Ses trois propriétaires sont Alcan Ireland Limited (40 pour cent), Billiton Aluminium Ireland Limited, du groupe Royal Dutch/Shell (35 pour cent), et Anaconda Ireland Limited, filiale d'Atlantic Richfield Company (25 pour cent). Le choix du site de cette usine a été dicté par les avantages exceptionnels du terrain, qui se trouve sur une île dans l'estuaire de la rivière Shannon, par des considérations d'ordre logistique, par le fait que l'Irlande fait partie de la Communauté économique européenne, et par les avantages que l'État irlandais offre aux industries exportatrices. L'usine, conçue par les ingénieurs d'Alcan, aura une capacité annuelle de 2.4 millions de tonnes métriques. Sa construction débutera

Le produit des ventes et les revenus d'exploitation d'Alcan Aluminum Corporation ont été sensiblement supérieurs à ceux de 1976; la demande pour ses produits a été soutenue pendant toute l'année. Cette société, qui est la plus importante aux États-Unis dans la transformation de l'aluminium, a compté pour 24 pour cent du chiffre d'affaires d'Alcan. Malgré l'augmentation de ses ventes, en quantité et en valeur, son bénéfice a régressé par rapport à celui de 1976 car la hausse de ses prix de revient n'a pas pu être entièrement reportée sur ses prix de vente.

Alcan Aluminum Corporation a conclu en 1977 un accord de principe portant sur l'acquisition, pour \$200 millions environ, d'une usine d'électrolyse et de laminage, ainsi que de diverses installations connexes appartenant à Revere Copper and Brass, Inc., situées à Scottsboro (Alabama). Cette acquisition apporterait à Alcan sa première source d'aluminium de première fusion aux États-Unis et la position d'Alcan dans ce pays en serait renforcée. On pourra voir la situation actuelle de ce projet dans le message du président du Conseil, à la page 6.

Les résultats des sept divisions d'exploitation de la société ont été inégaux, même si les revenus de chacune d'elles ont augmenté par rapport à l'exercice précédent. La demande croissante de feuilles pour boîtes à boisson et de tôles de construction a contribué aux résultats satisfaisants de la division Laminés. En 1977, pour la première fois, cette division a livré à l'industrie automobile des tôles pour carrosseries légères; elle a aussi participé, aux côtés de constructeurs d'automobiles et fabricants de pièces, à des efforts de recherche visant à réduire le poids des automobiles en réalisant, par un procédé breveté, des éléments en aluminium tels que des radiateurs.

Les Produits de bâtiment Alcan ont innové, une fois de plus, en lançant le parement «Shingl-Wood»® qui donne l'apparence de bardeaux de bois, et qui est le premier

(Suite à la page suivante)



Gerald Clark
Directeur général régional
Matières premières de base

1973, août
Première expédition vers
le Canada de bauxite en
provenance de Boké
(Guinée), où la mise en
chantier avait commencé
en 1969.

Matières premières de base (suite)

au deuxième trimestre de 1978.

Toutes les activités touchant la fourniture des matières premières (bauxite, alumine, coke de pétrole, etc.) aux usines du groupe Alcan et leur transport, les ventes de matières premières à des tiers, ainsi que la planification des besoins et des investissements dans ce domaine relèvent, pour tout le groupe Alcan, d'une direction établie à Montréal et appelée Région des matières premières de base. Cette direction exploite de plus deux compagnies d'armement maritime qui transportent les matières en vrac d'Alcan et offrent à des tiers des services de fret en Amérique du Nord et du Sud, aux Antilles et en Europe.

États-Unis (suite)

parement d'un genre nouveau commercialisé en neuf ans. Cette division a mené à bon terme son acquisition de la V.E. Anderson Manufacturing Company, constructeur important de portes et fenêtres, et elle a renforcé son réseau en créant sept nouveaux centres de distribution. Ainsi, la forte croissance observée dans le secteur de la construction, qui semble devoir se poursuivre en 1978, a été avantageuse pour Alcan.

Les ventes des deux divisions Câbles ont progressé, bien que les prix des conducteurs électriques aient souffert de quelque faiblesse sur un marché en butte à une très forte concurrence. Ce sont les câbles isolés qui ont contribué le plus à cette augmentation; la demande de conducteurs nus est demeurée faible. Le marché devrait cependant se raffermir pour ces deux catégories de produits d'ici le milieu de 1978. Entre temps, la division Câbles aménage, à Bay St. Louis (Mississippi), une nouvelle usine de câbles isolés qui entrera en service à la fin de 1978.

Les centres de distribution des Produits métalliques Alcan ont connu une croissance modeste; si les ventes de produits de bâtiment et de transport ont augmenté, la demande de biens d'équipement, en revanche, n'a que peu progressé. Les Produits métalliques Alcan, premier distributeur de métaux non carburés aux États-Unis, y a acquis son 21^e centre, à Cleveland (Ohio); au début de 1978, un 22^e centre ouvrira à Beaumont, (Texas).

Les ventes de la division Métaux en poudre ont légèrement augmenté; la demande a été particulièrement forte pour les poudres de cuivre, dans le domaine desquelles la division a accru sa part du marché. La gamme des enduits s'est enrichie de plusieurs produits nouveaux, destinés principalement à la protection des toits. La Division commerciale, important fournisseur d'aluminium en lingots aux entreprises indépendantes de transformation, a atteint d'excellents résultats au premier semestre mais les ventes ont sensiblement régressé le reste de l'année.

Sauf au Mexique, les entreprises Alcan d'Amérique latine ont profité, en 1977, d'une conjoncture favorable qui devrait, en 1978, persister et dont le Mexique devrait pouvoir également tirer profit.

D'après les estimations, le produit intérieur brut réel du Brésil a augmenté de plus de cinq pour cent en 1977 et la consommation d'aluminium a progressé de quelque 12 pour cent.

Une fois de plus, les ventes et le bénéfice d'Alcan Alumínio do Brasil S.A. ont brisé tous les records. La nouvelle usine de laminage de Pindamonhangaba a été mise en service en avril 1977 et sa production a contribué de façon marquée au bénéfice de l'exercice. Les aménagements destinés à augmenter de 30 000 tonnes la capacité de l'usine d'électrolyse de Saramenha se sont poursuivis comme prévu; ils entreront en service vers la fin de 1978.

La Mineração Rio do Norte S.A. a poursuivi la construction du complexe d'exploitation des gisements de bauxite proches de la rivière Trombetas, en Amazonie. Pour plus de précisions sur ces travaux, se reporter à la rubrique de la page 14, «Matières premières de base».

Au Mexique, la consommation d'aluminium a régressé en 1977 à la suite de la décision des autorités de réduire les dépenses face au déséquilibre de la balance des paiements et à la forte dévaluation du peso à la fin de 1976. Bien qu'Alcan Aluminio, S.A., société de transformation, n'ait enregistré qu'une faible hausse du bénéfice après sa conversion en dollars, elle semble bien placée pour tirer parti de la reprise économique que l'on prévoit pour 1978 et les années suivantes.

Aluminio Alcan de Colombia, S.A. et Alcan Aluminio del Uruguay S.A. ont de nouveau affiché des bénéfices records en 1977. Durant l'année, Alcan a ramené à 49 pour cent sa participation dans Aluminio Alcan de Colombia et dans Alcan de Venezuela, S.A. afin de permettre à ces deux sociétés de poursuivre l'accroissement de leur capacité tout en se conformant aux règles adoptées par la Communauté andine. La construction d'une deuxième presse à extrusion a été entreprise en Colombie. L'économie s'est raffermie en Argentine.

Alcan Aluminio (America Latina) Limited a poursuivi le renforcement de son réseau de distributeurs et de sa gamme de produits à travers l'Amérique latine. Cette société a également réaffirmé la position d'Alcan comme fournisseur d'aluminium en lingots dans les pays d'Amérique latine qui ne produisent pas suffisamment d'aluminium de première fusion pour leurs propres besoins.

1940

Constitution d'Aluminio do Brasil S.A., (aujourd'hui Alcan Alumínio do Brasil S.A.) pour exploiter une usine d'électrolyse à Saramenha.



A.F. Black
Directeur général régional
Amérique latine

1960

Création d'Alroll, Inc. aux fins de construire un laminoir à chaud d'une capacité de 100 000 t/a à Oswego (N.Y.).

1965

Constitution d'Alcan Aluminum Corporation pour l'intégration des activités de la compagnie aux États-Unis.



Roy A. Gentles
Directeur général régional
États-Unis





Eric F. West
Vice-président
directeur général de zone,
Europe, Proche-Orient et Afrique

La zone Europe, Proche-Orient et Afrique, dont le chiffre d'affaires est le second du groupe, se compose de deux grandes régions, à savoir l'Europe, y compris le Royaume-Uni et le Proche-Orient, et le continent africain. Le vice-président directeur général de zone, M. Eric F. West, est membre du Comité de direction d'Alcan.

La région Europe est née en 1977 de la fusion de la région Royaume-Uni, qui incluait la Scandinavie et l'Irlande, et de la région Continentale, qui englobait le reste de l'Europe et le Proche-Orient. Cette fusion permet une coordination et une rationalisation plus satisfaisantes des activités d'Alcan dans la Communauté économique européenne. La nouvelle région européenne, dont le siège et le directeur général régional se trouvent à Genève, constitue une entreprise ayant un chiffre d'affaires de \$930 millions, des capitaux engagés de \$603 millions (environ le quart du total d'Alcan) et des effectifs de quelque 16 000 personnes, représentant également le quart du total.

Les filiales britanniques, regroupées sous la direction d'Alcan Aluminium (UK) Limited, société de gestion dont le siège est à Londres, occupent une place de tout premier plan comme transformateurs en Grande-Bretagne et leur capacité d'électrolyse approche le tiers de la capacité totale du Royaume-Uni. En Europe continentale, Alcan Europe N.V. est la société qui gère toutes les filiales de

transformation à 100 pour cent de Belgique, de France, d'Allemagne, d'Italie et de Suisse, dont les plus importantes se trouvent en Allemagne. Alcan Europe N.V. détient une participation de 25 pour cent dans la principale société productrice d'aluminium en Espagne. D'autre part, une participation de 25 pour cent dans l'un des grands producteurs d'aluminium de Norvège apporte à Alcan plus de 150 000 tonnes d'aluminium brut par an. Ces lingots sont transformés par les entreprises du groupe ou vendus par l'entremise du réseau européen de la Compagnie. Deux sociétés commerciales, l'une en Allemagne et l'autre en Suisse, s'occupent de l'écoulement des lingots et des ventes internationales en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

En 1977, l'industrie européenne de l'aluminium a travaillé à sa pleine capacité; l'année aurait dû être la première où la demande était supérieure à l'offre, mais le marasme économique du second semestre dans les principaux pays a provoqué une chute des ventes; les stocks se sont gonflés et les prix ont par conséquent fléchi. Il faudra que la conjoncture s'améliore pour que les marchés européens de l'aluminium se stabilisent en 1978.

En Europe, Alcan se propose avant tout en 1978 d'affermir encore ses activités de transformation, notamment concernant les produits spécialisés qui se trouvent déjà solidement ancrés dans le marché.

Europe

La présence d'Alcan dans l'industrie européenne de l'aluminium remonte à la constitution de la Compagnie, en 1928. Alcan avait acquis à l'époque des participations dans diverses petites entreprises de fabrication et de vente de produits en aluminium en France, en Allemagne et en Espagne, ainsi que d'électrolyse en Norvège, de production d'alumine en Italie, et d'extraction de bauxite en France, en Yougoslavie et à Trieste. L'entreprise italienne fut abandonnée et les participations en Yougoslavie et à Trieste disparurent à la Seconde guerre mondiale. En Grande-Bretagne, la fabrication de produits en aluminium avait débuté en 1926 sous l'égide d'une filiale d'Aluminium du Canada, Ltée qui y commercialisait le métal canadien depuis 1909. Alcan avait également acheté, en 1929, des entreprises de laminage et de fabrication d'ustensiles en Allemagne et en Suisse.

A partir de ces débuts, les intérêts d'Alcan ont pris de l'expansion dans tous les grands pays, surtout dans le domaine de la transformation, mais aussi dans celui de l'électrolyse au Royaume-Uni et en Scandinavie. En France, Alcan exploite toujours des mines dont la bauxite est vendue en Europe.

En 1977, les livraisons consolidées d'aluminium dans la Communauté économique européenne ont atteint 402 000 tonnes, dont 190 000 au Royaume-Uni et 212 000 sur le continent. Ce recul, par rapport aux 450 000 tonnes vendues en 1976, traduit le ralentissement général de l'économie ainsi que l'affaiblissement de la demande d'aluminium au cours du second semestre de l'année. Cependant, le relèvement des prix et l'accroissement des marges bénéficiaires, par rapport à 1976, ont permis d'augmenter le bénéfice pour l'ensemble de l'année.

Au Royaume-Uni, la forte demande des produits Alcan, principalement au premier semestre, et le relèvement des marges ont permis à Alcan Aluminium (UK) Limited d'améliorer de façon marquée ses résultats. Bien que l'activité économique ait ralenti au second semestre, la demande semble devoir se redresser; si cette tendance se confirme, elle permettra de maintenir les niveaux de rentabilité actuels.

En 1977, Alcan a fait l'acquisition des 25 pour cent des actions d'Alcan Booth Industries qui étaient détenus par Kaiser Aluminum and Chemical Corporation, s'assurant ainsi la propriété exclusive de cette importante entreprise de transformation. En outre, le reste des participations minoritaires dans Luxfer Limited et dans Thomas Bennett Limited a été racheté. La première entreprise fabrique des bouteilles haute pression pour gaz comprimés à Nottingham et à Riverside, en Californie; l'autre se spécialise dans les vitres et devantures anti-cambriolage. Alcan a également acheté l'actif de Gardiner Alumin, important fabricant de fenêtres en aluminium, afin de

renforcer sa position dans le secteur de la construction.

L'usine d'électrolyse de Lynemouth (Northumberland) a accru sa production à un seuil voisin de sa capacité nominale de 132 000 tonnes par année. La puissance installée de la centrale, qui appartient à Alcan, permettrait de pousser la capacité de l'usine d'électrolyse à 190 000 tonnes environ par année.

En Allemagne, le bénéfice de l'importante usine de laminage dont Alcan est propriétaire à moitié et celui des filiales de transformation Alcan a progressé en 1977. Les dépenses d'investissement de près de \$10 millions, entièrement autofinancées, ont été principalement consacrées à l'aménagement d'installations de fabrication de produits spécialisés, notamment la peinture automatique à l'usine de laminage de Göttingen et une chaîne d'usinage des pistons de moteurs diesel aux installations de fabrication de pistons de Nuremberg. Alcan est parvenue à se tailler une excellente réputation comme fournisseur de pièces d'aluminium à l'industrie allemande de l'automobile.

La nouvelle loi régissant la participation des travailleurs et des syndicats à la direction des entreprises a été appliquée dans un esprit de coopération à l'Alcan Aluminiumwerke GmbH. Pour la première fois, les travailleurs ont élu leurs délégués au directoire, dont les 12 membres devront représenter à part égale, d'ici le milieu de 1978, les travailleurs et les actionnaires. Ce système est déjà en vigueur en Allemagne aux niveaux des directoires et des différents conseils d'usine où il fonctionne bien.

En France et en Belgique, la fabrication de profilés a été suffisante pour satisfaire à une bonne part des besoins du marché, particulièrement dans les secteurs construction et automobile. Alcan a pris une avance technologique appréciable avec l'installation, par Aluminium Alcan de France, d'un équipement semi-automatisé de manutention des profilés à son usine de Lucé; cette nouvelle installation devrait presque doubler la capacité par rapport aux méthodes classiques d'extrusion, et pourrait se révéler très profitable pour les activités d'extrusion d'Alcan dans d'autres pays.

Même si, en Italie, les derniers mois de l'année ont été marqués par un ralentissement de l'économie, le bénéfice des installations de transformation a atteint un niveau record. En 1978, des dépenses d'investissements accrues permettront d'améliorer la production de produits laminés et le recyclage de l'aluminium à l'usine de métal de deuxième fusion.

En Suisse, l'entreprise de production de feuille mince d'aluminium Alcan a mis en place une rotogradeuse octochrome haute vitesse destinée à l'impression de produits d'emballage; elle s'emploie à créer de nouveaux débouchés pour ces produits.

De toutes les participations minoritaires d'Alcan en Europe, la plus importante est celle de 25 pour cent dans

1909

A l'époque

Northern Aluminium.
Alcan Booth Industries
Limited est maintenant le
premier transformateur
d'aluminium du
Royaume-Uni.



Ihor Suchoversky, Genève
Directeur général régional
Europe

1972, mars

Mise en service de
l'usine d'électrolyse
de 132 000 t/a
d'Alcan (UK) Limited
à Lynemouth
(Northumberland).

1926

Constitution,
en Allemagne,
d'Aluminiumwerke
Göttingen GmbH qui
devient, en 1962, Alcan
Aluminiumwerke GmbH.



D.A. Pinn, Londres
Vice-directeur général régional
Europe

Årdal og Sunndal Verk a.s., un producteur d'aluminium norvégien. Cette entreprise a affiché un bénéfice, inférieur aux prévisions, mais toutefois supérieur à celui de 1976. En novembre, une série d'électrolyse d'une capacité de 32 000 tonnes est entrée en service comme prévu à Årdal, et les travaux de modernisation et d'extension de l'usine d'électrolyse plus ancienne de Høyanger ont débuté. La société procède également à une expansion de sa capacité de transformation.

En Suède, Gränges Essem AB (dont Alcan possède 21 pour cent du capital) a dû faire face à une demande interne très réduite, que n'a pu compenser une hausse de la demande étrangère. Le résultat de 1977 a été décevant et nous n'entrevoions pas d'amélioration sensible pour l'année en cours.

En Espagne, Empresa Nacional del Aluminio, S.A. (Endasa), dans laquelle la participation d'Alcan est de 25 pour cent, a continué d'affermir sa place de principale entreprise espagnole d'électrolyse et de transformation, appuyée par l'expérience technique et commerciale d'Alcan. Endasa détient également une participation de 55 pour cent dans un grand complexe de production d'alumine et d'aluminium actuellement en construction à San Ciprian, sur le littoral atlantique. Alcan fournit l'ingénierie de base de l'usine d'alumine, qui devrait entrer en activité en 1979 avec une capacité de 800 000 tonnes métriques. Déjà on étudie la possibilité de doubler cette capacité. Alcan est désormais présente dans le secteur de la fabrication de contenants rigides, grâce à une participation de 50 pour cent dans Productos Aluminio de Consumo, S.A. à laquelle elle apporte ses connaissances techniques et son soutien commercial.

En République d'Irlande, Unidare Limited, participation à 25.5 pour cent, a réalisé des progrès comme prévu dans sa gamme de produits divers.

Il y a au moins 40 ans qu'Alcan a commencé à vendre de l'aluminium et à explorer à la recherche de bauxite en Afrique et 30 ans au moins qu'elle s'emploie à développer ses débouchés sur ce continent par des activités de transformation. En mars 1977, sentant la nécessité de créer une direction régionale qui se consacre exclusivement à ses investissements et affaires commerciales en Afrique, Alcan a mis sur pied la société Aluminium Alcan d'Afrique Limitée, dont le siège social se trouve à Montréal et la direction de l'activité à Aix-en-Provence, dans le midi de la France, où sont déjà situées les exploitations françaises de bauxite de la Compagnie.

Les usines de transformation africaines en gestion directe se trouvent surtout au Nigeria et au Ghana. En 1977, des conflits de travail ont empêché l'usine de laminage d'Alcan Aluminium of Nigeria Limited de travailler à sa pleine capacité et son bénéfice a quelque peu fléchi, comme celui de la Flag Aluminium Products Limited, entreprise de transformation à laquelle elle est apparentée. L'économie nigeriane est fondamentalement saine, et Alcanigeria a accru d'environ 50 pour cent la capacité de son usine de laminage. Le capital-actions des deux sociétés en cause est en voie d'être réorganisé conformément aux exigences du gouvernement; la participation d'Alcan sera réduite à 60 pour cent au maximum. Au Ghana, après avoir accru ses ventes et réalisé un bénéfice record en 1977, Ghana Aluminium Products Limited achève des agrandissements qui lui permettront d'élargir la gamme de ses produits et d'accroître sa capacité de profilage.

En Afrique du Sud, Hulets Aluminium Limited (participation Alcan à 24 pour cent) a fonctionné dans un contexte économique affaibli par la baisse des exportations et des investissements étrangers. Malgré une faible demande intérieure, cette société a maintenu sa rentabilité au niveau de 1976. Elle a accru sa capacité de laminage et pourra élargir sa gamme de produits en 1978. Toujours en Afrique du Sud, Silicon Smelters (Pty) Limited, dont Alcan possède le tiers du capital-actions, a de nouveau essuyé une perte, la surproduction mondiale de silicone ayant provoqué un effondrement des prix. Les perspectives de redressement sont peu prometteuses.

Alcan détient une participation minoritaire dans la Compagnie des Bauxites de Guinée, en République de Guinée; cette société est l'un des plus grands producteurs mondiaux de bauxite. En 1977, elle a produit 7.2 millions de tonnes métriques de bauxite qu'elle a livrées à ses actionnaires, dont l'Alcan.



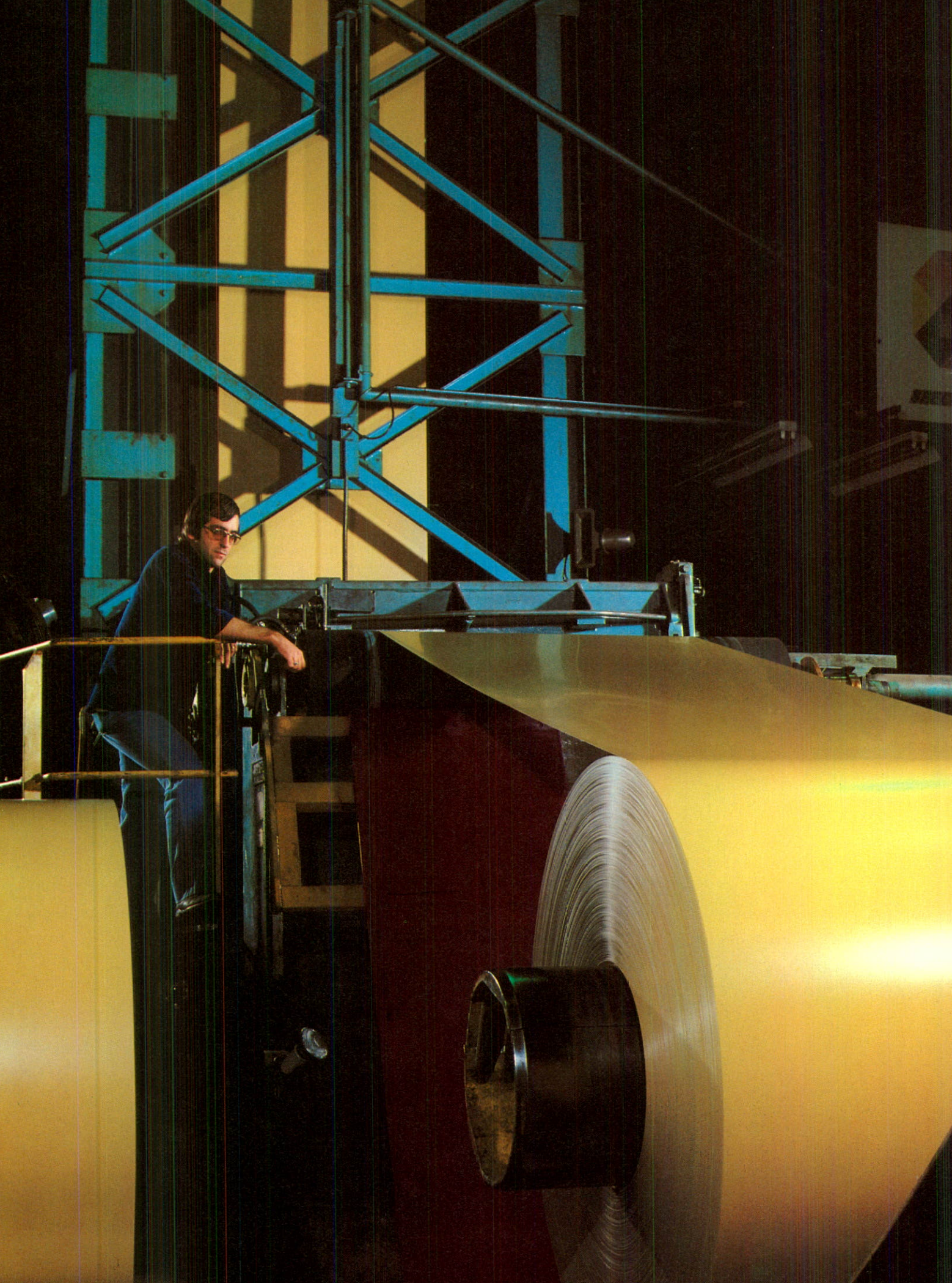
R.E. Rosane
Directeur général régional
Afrique

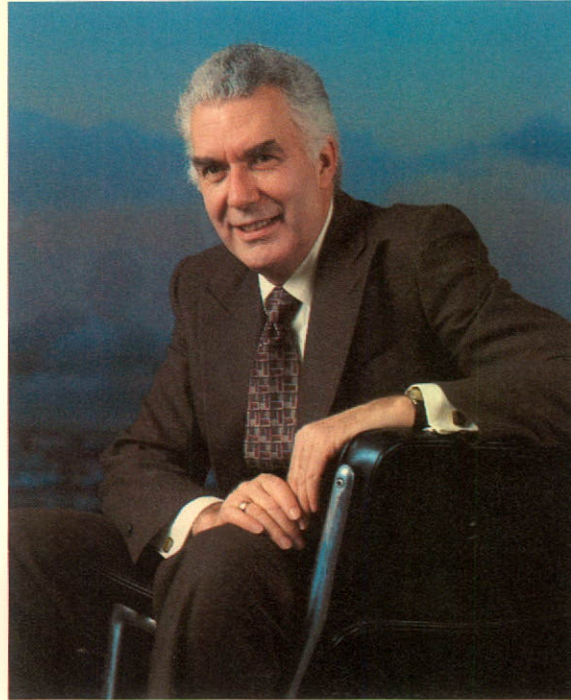
1959
Acquisition d'une
participation dans Flag
Aluminium Products
Limited (Nigeria) et dans
Ghana Aluminium
Products Ltd.

1963
Ouverture du premier
laminoir nigerian d'Alcan
à Port Harcourt.

1929
Aluminiumwerke A.-G.
Rorschach est
incorporée en Suisse.

1951
Constitution, en Espagne,
d'Aluminio Iberico S.A.,
qui fusionne, en 1969,
avec l'Empresa Nacional
del Aluminio S.A.





Eric A. Trigg
Vice-président
directeur général de zone,
Moyen-Orient, Asie et Océanie

La troisième zone d'exploitation d'Alcan, qui comprend le Moyen-Orient, l'Asie et l'Océanie, englobe d'immenses territoires peuplés de centaines de millions d'habitants, dans lesquels l'industrie de l'aluminium est tantôt hautement développée, comme au Japon, tantôt naissante, comme en Indonésie, et tantôt au stade des perspectives intéressantes, comme au Moyen-Orient. Les capitaux qu'Alcan a engagés dans cette zone se chiffrent à \$277 millions et le produit des ventes a atteint \$325 millions l'an passé. M. Eric A. Trigg, vice-président directeur général de zone, et trois directeurs généraux régionaux, à Sydney, Hong-kong et Calcutta, s'occupent des intérêts d'Alcan dans cette zone.

L'industrie de l'aluminium est solidement établie en Australie, en Inde et au Japon, et Alcan a largement contribué à son développement dans chacun de ces trois pays. Au Japon, deuxième marché du monde après celui des États-Unis, Alcan y exerce son activité depuis un demi-siècle. La Compagnie détient une participation de 50 pour cent dans l'une des entreprises d'aluminium les plus importantes du pays, et dans la plus grande entreprise de fabrication de feuilles minces, de poudres et de pâte. D'autre part, Alcan a participé, il y a maintenant 40 ans, à l'implantation de l'industrie de l'aluminium en Australie et en Inde où elle occupe aujourd'hui une place importante. L'Aus-

tralie est devenue premier producteur mondial de bauxite et premier pays exportateur d'alumine; Alcan, à titre de coparticipant, en retire des approvisionnements d'alumine pour son usine d'électrolyse australienne de Kurri Kurri et ses installations canadiennes de Kitimat, sur le littoral du Pacifique. Au cours des ans, Alcan a mis en valeur, en Malaysia, des mines de bauxite dont la production est exportée au Japon et vers d'autres marchés.

Comme dans beaucoup d'autres pays, Alcan a fait office de pionnier en Nouvelle-Zélande, en Malaysia, en Indonésie et en Thaïlande en y implantant d'abord des entreprises de transformation, qui ont depuis grandi de façon satisfaisante. Alcan Asia Limited, installée à Hong-kong et à Tokyo, et ses divers bureaux de représentation dans de nombreux pays, s'occupent de vendre des produits d'aluminium partout dans la zone.

Au Moyen-Orient, Alcan possède depuis de nombreuses années un réseau commercial et la Compagnie étudie activement les possibilités d'investissement, en fonction des ressources énergétiques et du potentiel commercial de la région. Elle fait actuellement, pour le compte du gouvernement iranien, une étude de faisabilité d'une nouvelle usine d'électrolyse en Iran et on examine la possibilité d'approvisionner les usines iraniennes avec de l'alumine importée de l'Inde.

En Inde, des moussons bénéfiques et l'amélioration de la production agricole ont favorisé un raffermissement de la situation économique. La demande d'aluminium a progressé plus rapidement que le PNB en 1977, mais la production interne n'a pu la satisfaire car les usines ont subi des coupures d'électricité, les réseaux de l'État étant surchargés. L'importation de quantités limitées d'aluminium a été autorisée pour atténuer la pénurie. En 1978, la production d'aluminium devrait augmenter, mais insuffisamment pour répondre à une demande totale de l'ordre de 255 000 tonnes.

L'industrie de l'aluminium est aussi entravée, depuis trois ans, par un contrôle des prix selon lequel seule, la moitié de la production, frappée d'un droit d'accise très élevé, peut être vendue librement; le reste, qui est destiné aux câbles de transport de l'énergie, est vendu à des prix qui ne couvrent que le prix de revient à l'usine. Un certain relâchement de ces contrôles est attendu en 1978.

L'Indian Aluminium Company, Limited, qui est la plus grande entreprise intégrée d'aluminium de l'Inde, n'a pas été épargnée par ces difficultés. Cette société appartient à Alcan à raison de 55 pour cent, le reste des actions étant entre les mains d'investisseurs privés ou institutionnels. En 1977, ses usines d'électrolyse ont produit 72 700 tonnes d'aluminium, équivalant à 56 pour cent de leur capacité, par rapport à 72 pour cent en 1976, baisse attribuable aux coupures d'électricité, plus importantes cette année qu'en 1976, et à une grève de dix semaines à l'une des usines. Les livraisons ont atteint 77 000 tonnes, dont environ 60 pour cent sous forme de produits finis. Le bénéfice net, après sa conversion en dollars, a été plus élevé qu'en 1976.

Prévoyant une augmentation progressive de la demande de produits en aluminium et l'amélioration de ses perspectives de bénéfices, l'Indian Aluminium modernise son usine de tôles de Calcutta et se prépare à accroître la capacité de production de feuilles minces de l'usine près de Bombay; elle espère, en outre, que le gouvernement approuvera une augmentation de la capacité de son usine de laminés et de profilés, également voisine de Bombay. Enfin, la société songe à accroître sa capacité de production d'alumine pour intensifier ses ventes sur les marchés étrangers.



D.A. Corbett-Thompson
Directeur général régional
Inde

1938
Constitution
d'Aluminium Production
Company of India
Limited, dont la
dénomination devient, en
1944, Indian Aluminium
Company, Limited.

1941
Exploitation du laminoir
à tôles d'aluminium de
Belur, près de Calcutta.

1943
Début de la production
de la première usine
d'électrolyse d'Indian
Aluminium à Alupuram
(Inde).

Dans le domaine de l'aluminium, le Japon vient au second rang des pays à économie libérale pour la capacité de ses usines d'électrolyse (1.8 million de tonnes), ainsi que par l'ampleur de son marché interne. Au cours du premier semestre de 1977, l'industrie japonaise de l'aluminium est parvenue à réduire ses lourdes pertes, mais sans résoudre ses problèmes fondamentaux, aggravés par la hausse du yen.

Au premier semestre, la consommation d'aluminium est restée forte, à la suite du redressement de 30 pour cent enregistré en 1976; mais elle a ensuite fléchi et l'année s'est terminée avec une baisse d'ensemble d'au moins trois pour cent. Les producteurs japonais ont pu accélérer de dix pour cent, en 1977, leur rythme moyen de production mais le fléchissement de la demande a entraîné la reconstitution de stocks excédentaires, qui étaient très élevés en fin d'année.

En butte à un coût très élevé de l'énergie, produite à partir de pétrole importé, les producteurs japonais ont éprouvé de la difficulté à obtenir, sur le marché national, des prix suffisants pour couvrir leurs frais. Les prix se sont quelque peu améliorés au début de l'année mais la concurrence du métal importé, dont la hausse du yen a fait baisser le prix, a bloqué l'amélioration et les producteurs japonais ont continué de travailler à perte.

Le gouvernement et l'industrie s'efforcent d'effectuer certains redressements, envisageant notamment de nouvelles restrictions sur la production, mais les perspectives demeurent incertaines, si ce n'est qu'il faut s'attendre à de nouvelles pertes en 1978, surtout si le cours du yen reste élevé.

Dans ces circonstances difficiles, la Nippon Light Metal Company, Ltd, qui est l'un des plus grands producteurs et dont Alcan possède 50 pour cent du capital-actions, fait des efforts énergiques pour réduire ses coûts et ses frais généraux. Voulant assurer mieux encore sa place sur le marché, cette société a développé ses activités de transformation. Le total de ses ventes de tous produits en 1977 a atteint \$935 millions.

L'autre participation à 50 pour cent d'Alcan, la Toyo Aluminium K.K. (Toyal), a enregistré un bénéfice satisfaisant en 1977. Cette participation d'Alcan relève de la région Extrême-Orient. On trouvera d'autres renseignements à son sujet à la page 23.

1931
Constitution d'une
société japonaise,
aujourd'hui Toyo
Aluminium K.K., premier
producteur d'aluminium
en feuille

1953
Prise de participation de
50 pour cent dans la
Nippon Keikinzoku K.K.,
à présent la Nippon Light
Metal Company, Ltd.



Norman F. Macfarlane
Vice-président directeur général
Alcan d'Asie et d'Océanie Limitée

Alcan Australia Limited, filiale Alcan à 70 pour cent, est l'un des piliers de l'industrie australienne de l'aluminium. Cette société, qui produit des tôles, des profilés et des feuilles minces, ainsi que des matériaux de construction et d'autres articles en aluminium, occupe une place importante sur le marché australien; elle agrandit actuellement son usine d'électrolyse de la Nouvelle-Galles du Sud.

Bien que le redressement de l'économie australienne ait été plus lent que prévu en 1977, Alcan Australia est parvenue à améliorer ses résultats. Le produit de ses ventes a augmenté de huit pour cent, grâce surtout au raffermississement des prix de l'aluminium en lingots sur le marché intérieur. Ces prix demeurent, toutefois, inférieurs à ceux du marché mondial. En 1978, le rétablissement prévu de la conjoncture devrait favoriser un raffermississement des prix.

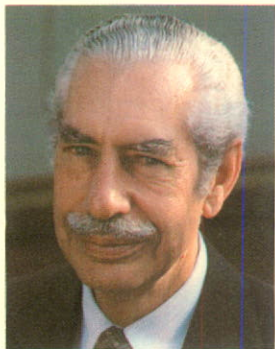
A l'usine d'électrolyse de Kurri Kurri, la production a été proche de la capacité maximale de 50 000 tonnes. Des travaux sont en cours pour accroître cette capacité de moitié; l'entrée en service des nouvelles installations est prévue pour la fin de 1979. Déjà, les contrats de fourniture de l'électricité nécessaire, à partir de centrales thermiques fonctionnant au charbon, ont été conclus. Alcan Australia se propose également de moderniser ses usines de transformation.

Alcan Queensland Pty Limited détient une participation de 21 pour cent dans la Queensland Alumina Limited, société qui exploite, à Gladstone, la plus grande usine d'alumine du monde. Ces entreprises ont apporté à Alcan des revenus sensiblement plus élevés qu'en 1976.

En Nouvelle-Zélande, la conjoncture économique s'est détériorée au second semestre de 1977 et on ne s'attend pas à un redressement spectaculaire en 1978. En conséquence, les livraisons d'Alcan New Zealand Limited ont baissé à partir du milieu de l'année; cette société s'attend, néanmoins, à ce que le gouvernement approuve les majorations de prix de certains produits semi-ouvrés demandés pour compenser l'inflation. Alcan New Zealand, avec ses filiales de fabrication de fenêtres et de produits anodisés, poursuit ses efforts pour mieux assurer encore sa place de premier fabricant national de demi-produits en aluminium; la société est prête à profiter des possibilités que lui apportera la reprise économique.

1939
Fondation d'Alcan
Aluminium Co.,
aujourd'hui Alcan
Australia Limited.

1961
Démarrage, en
Nouvelle-Zélande, du
laminoir et de l'usine de
refonte d'Alcan.



Le siège d'Alcan pour la région de l'Extrême-Orient est situé à Hong-kong, centre administratif dont relèvent les filiales et participations de la Compagnie en Malaysia, en Thaïlande, en Indonésie et dans certaines entreprises japonaises. De Hong-kong également, Alcan Asia Limited dirige les activités commerciales dans le sud et l'est de l'Asie, et s'occupe de la commercialisation de produits et de technologie au Japon.

Les livraisons de lingots dans cette région ont atteint 51 000 tonnes en 1977, malgré une très forte concurrence vers la fin de l'année. Plusieurs contrats de fourniture de métal et un contrat de prestation de services techniques ont été renégociés au Japon. De plus, 11 000 tonnes de produits en lingots ont été vendues à la République populaire de Chine.

Les entreprises de la région ont réalisé des bénéfices satisfaisants au cours de l'exercice; la plupart ont largement dépassé leurs prévisions. P.T. Alcan Indonesia, qui, en quatre ans, a affirmé sa présence dans les domaines des profilés et de l'anodisation sur le marché local, a sensiblement amélioré son bénéfice net par rapport à l'exercice précédent; cependant, 1977 a été la dernière année dans laquelle cette société avait droit au dégrèvement fiscal accordé aux nouvelles entreprises.

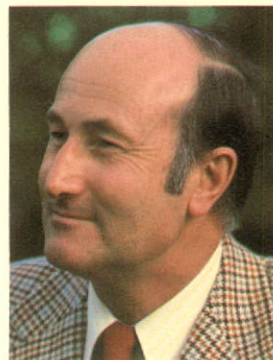
Aluminium Company of Malaysia Berhad, participation Alcan à 34,5 pour cent, a accru ses ventes de laminés et profilés, mais le contrôle des prix l'a empêchée de réaliser des bénéfices convenables.

La production de bauxite de Johore Mining and Stevedoring Co. Ltd, en Malaysia, a atteint 700 000 tonnes; elle a été presque entièrement vendue au Japon. Au cours de l'exercice, cette société a renégocié ses concessions minières et elle s'occupe maintenant de vendre 30 pour cent de son capital-actions à des associés locaux.

Les projets d'expansion en cours comprennent la construction, par Toyo Aluminium K.K., d'une nouvelle usine de transformation; cette société est le plus grand producteur de feuilles minces du Japon. L'usine sera construite au nord de Tokyo et fabriquera des emballages pharmaceutiques en atmosphère stérile.

Alcan Thai Company Limited, qui grandit aussi, est en train d'installer une seconde presse à extrusion à son usine de Bangkok.

Bien que le marché de l'Extrême-Orient soit actuellement soumis à une forte concurrence, les perspectives pour 1978 ne laissent présager qu'une faible réduction des bénéfices par rapport à ceux de 1977.



David H. Clarke
Directeur général régional
Extrême-Orient

1956
La Southeast Asia
Bauxites Limited entre en
exploitation en Malaysia.

1969
Mise en service de l'usine
d'électrolyse de Kurri
Kurri, en Australie.

J.B. Clarkson
Directeur général régional
Océanie





John H. Hale
*Vice-président directeur général,
Finances*

Le bénéfice net de 1977 s'établit à \$201.5 millions, soit \$4.98 par action; ces chiffres constituent un record pour Alcan et, bien entendu, une amélioration très marquée par rapport aux \$44 millions, ou \$1.14 par action, enregistrés en 1976. Ce résultat encourageant coïncide avec la deuxième année de reprise économique qui a suivi la récession de 1974-1975 alors que l'exploitation avait repris son cours normal aux usines d'électrolyse du Québec.

Le produit global des ventes d'aluminium a augmenté de 13 pour cent pour atteindre \$2 390 millions, malgré un fléchissement du tonnage de quatre pour cent. Les ventes de produits de transformation, en raison tant de la hausse du tonnage livré que de celle des prix, se sont chiffrées à \$1 942 millions, soit une amélioration de 16 pour cent par rapport au chiffre redressé de \$1 674 millions en 1976. Le produit des ventes d'aluminium en lingots, à \$448 millions, a augmenté de quatre pour cent, la hausse des prix ayant été presque contrebalancée par la baisse des livraisons. L'analyse de l'évolution des ventes d'aluminium en lingots révèle, au cours des deux premiers trimestres, une activité soutenue attribuable à la reprise économique et à la crainte d'une pénurie attribuable au ralentissement de la production dans le nord-ouest des États-Unis, d'où augmentation des prix et des livraisons. Aux troi-

sième et quatrième trimestres, par contre, la demande d'aluminium en lingots a fléchi, la clientèle s'étant efforcée de réduire ses stocks et le rythme de l'économie ayant ralenti. La demande de produits de transformation a été plus équilibrée et demeure ferme.

Les revenus d'exploitation, à \$152 millions, ont progressé de 55 pour cent par rapport à 1976. Ils comprennent, pour la première fois, les revenus provenant de la production de lingots en sous-traitance en vertu d'une entente de 25 ans conclue avec la Nippon Light Metal Company, Ltd.

Le coût des marchandises vendues et les frais d'exploitation ont monté de six pour cent et ressortent à \$2 276 millions au lieu de \$2 155 en 1976, chiffre qui comprenait les dépenses exceptionnelles entraînées par le conflit du travail qui avait sévi dans les usines d'électrolyse canadiennes et par les achats de métal. Le résultat de 1977 porte l'empreinte d'une inflation moins forte mais toujours présente, d'une évolution de l'éventail des produits et de la fluctuation des parités monétaires. Le bénéfice sur les stocks, avant impôts, est évalué à \$30 millions.

Les frais de vente, de recherche et d'administration ont augmenté de dix pour cent; quant au service de la dette, à \$90 millions, il a diminué de 11 pour cent à la faveur d'une réduction des emprunts et de la baisse générale des taux d'intérêt.

Les sommes consacrées à la recherche et au développement ont été de l'ordre de \$26 millions, contre \$24 millions en 1976 et \$22 millions en 1975.

Bénéfice brut par catégorie de produits

Le bénéfice brut consolidé s'est élevé à \$626 millions, comparativement à \$386 millions en 1976, faisant passer la marge bénéficiaire brute sur les ventes et les revenus d'exploitation de 15 à 21 pour cent.

Sur les produits de transformation, le bénéfice brut a atteint \$441 millions par rapport à \$295 millions; la marge en a été portée de 18 à 23 pour cent.

Par ailleurs, les ventes de lingots ont produit un bénéfice brut de \$89 millions, soit une progression très marquée par rapport aux \$31 millions de 1976 et une amélioration de la marge, qui est passée de sept à 20 pour cent. La comparaison des marges de 1976 à celles de 1977 peut sembler déroutante, particulièrement dans le cas de l'aluminium en lingots; il ne faut pas oublier que les résultats de 1976 ont fort souffert de la grève au Québec.

L'apport des autres produits au bénéfice brut a été sensiblement plus élevé que l'année précédente: il a atteint \$56 millions, au lieu de \$37 millions en 1976. Parmi les facteurs qui ont favorisé cette amélioration, mentionnons les ventes de métaux divers ainsi que le retour à la normale de l'exploitation à la division canadienne des produits chimiques.

Le bénéfice brut réalisé sur les revenus d'exploitation et autres revenus est passé de \$37 millions à \$70 millions;

cette amélioration représente la somme de progrès modestes dans divers postes.

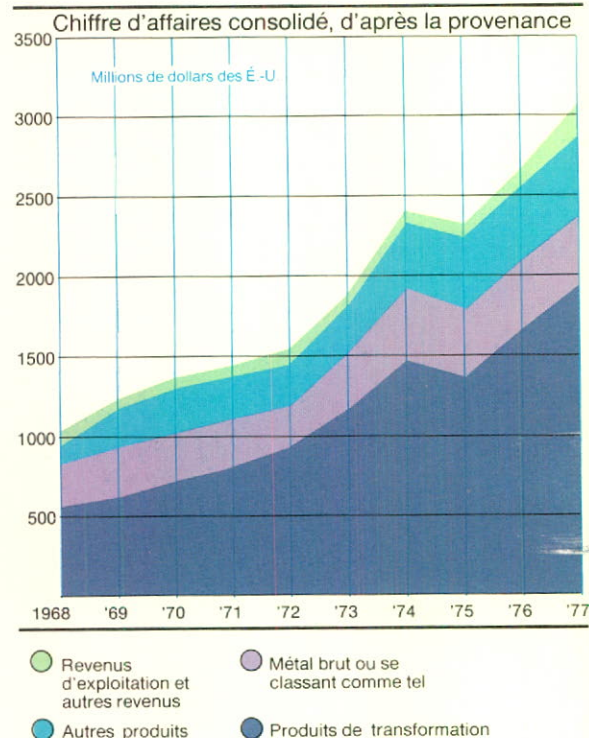
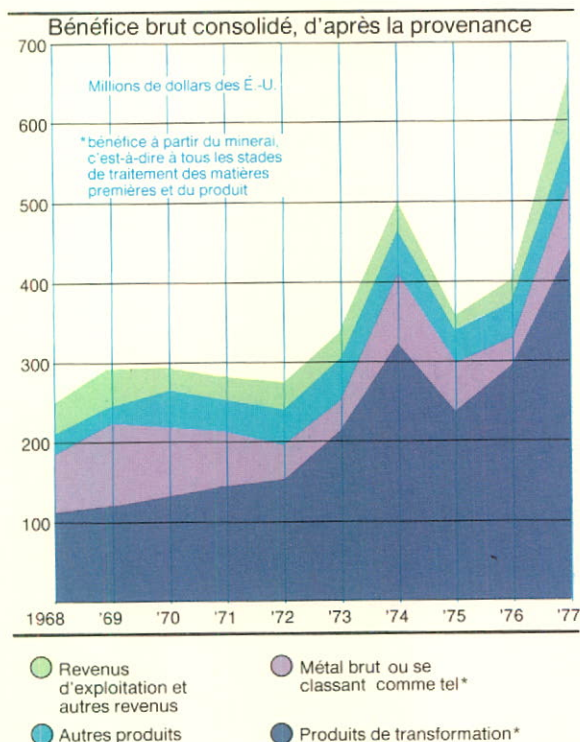
Ventilation du bénéfice net par région

Au Canada et aux Antilles, le bénéfice net s'est chiffré à \$94 millions avant les dividendes privilégiés, contre une perte de \$36 millions en 1976, tandis qu'il a atteint \$5 millions aux États-Unis au lieu de \$12 millions en 1976.

A la Jamaïque, en partie à cause de la taxe imposée par l'État depuis 1974 sur la production de bauxite, notre entreprise a de nouveau enregistré une perte, réduite cependant. En outre, au cours de 1977, le gouvernement jamaïcain a institué une parité monétaire double qui a empêché l'industrie de l'aluminium, contrairement aux autres secteurs de l'économie, de profiter de la baisse du dollar jamaïcain.

En zone Europe-Afrique, l'accroissement des marges bénéficiaires de nos principales exploitations en Allemagne et au Royaume-Uni, ainsi que de l'apport de diverses participations, a porté le bénéfice à \$61 millions, comparativement à \$29 millions en 1976. Une analyse des résultats atteints dans cette zone laisse apparaître un premier semestre vigoureux suivi, au second semestre, d'un affaiblissement qui traduit un fléchissement de la demande et la volonté des clients de réduire leurs stocks.

L'Amérique latine a réalisé un bénéfice de \$48 millions en 1977 contre \$41 millions l'année précédente; cette amélioration résulte d'un accroissement du tonnage de métal livré.



Enfin, la zone Asie et Océanie a affiché une progression marquée, le bénéfice (avant la part des tiers) atteignant \$24 millions alors qu'il n'avait été que de \$2 millions en 1976. Ce progrès est attribuable à une amélioration des résultats en Australie, dans le Sud-Est asiatique et au Japon, où la Nippon Light Metal Company, Ltd est parvenue à réduire son déficit sans atteindre néanmoins le seuil de rentabilité. L'amélioration soutenue qui s'y était amorcée a été stoppée par la montée rapide du yen au second semestre, ce qui a, entre autres, favorisé le métal importé. La situation de l'industrie demeure précaire au Japon.

De 1975 à 1977

Pour la première fois en 1977, les résultats d'Alcan ont été à la mesure de la reprise économique mondiale qui a suivi la crise de 1974-1975. En 1976, la demande de produits en aluminium avait été forte, mais le bénéfice de la Compagnie, à \$44 millions, ne correspondait guère à l'amélioration réelle par rapport à 1975, principalement en raison de la grève des usines d'électrolyse québécoises.

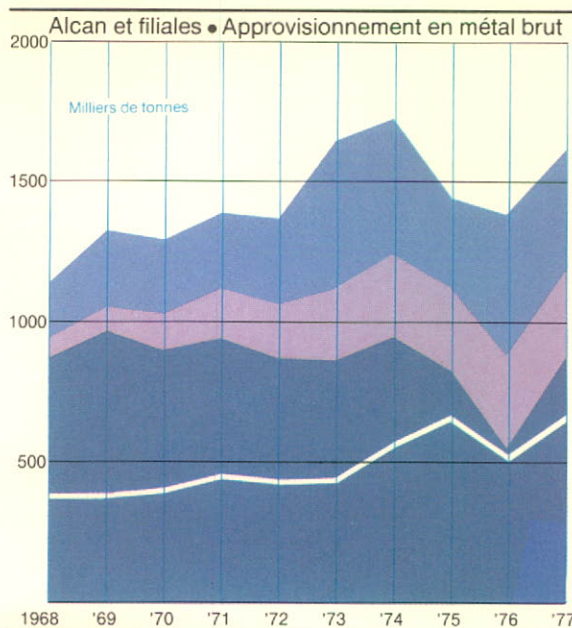
Au cours du second semestre de 1976 toutefois, les entreprises d'Alcan outre-mer, particulièrement en Europe, avaient accompli d'énormes progrès par rapport à leur situation de crise de l'exercice précédent; cette amélioration s'est poursuivie en 1977.

Taux d'imposition

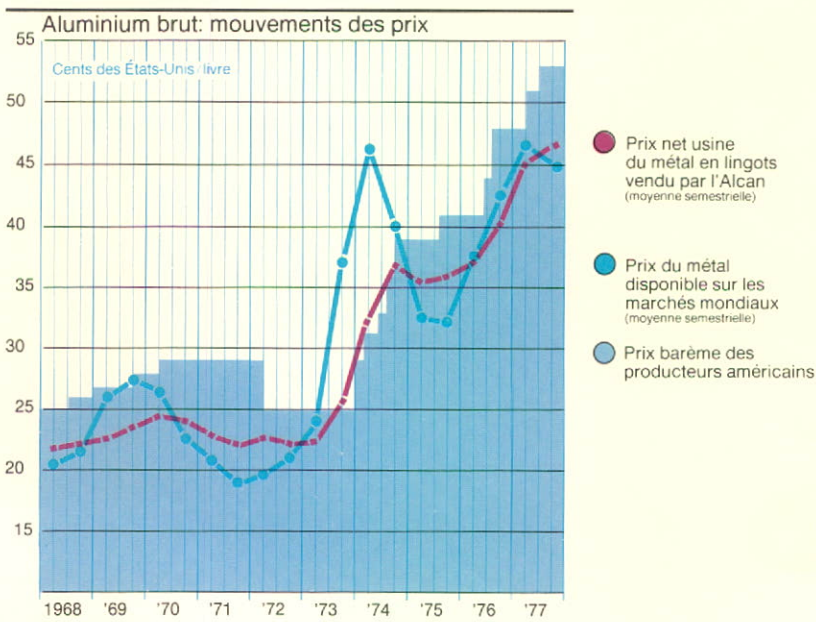
Le taux moyen d'imposition d'Alcan pour les trois derniers exercices a été de 39 pour cent. Les impôts qui frappent Alcan varient en fonction des divers taux d'imposition des pays dans lesquels la Compagnie est implantée, ainsi que des impôts sur les dividendes que se versent diverses compagnies du Groupe, et des dégrèvements pour placements et des crédits fiscaux apparentés. Les profits ou les pertes non imposables résultant de la conversion des comptes en dollars des États-Unis ainsi que d'autres éléments exonérés modifient également le taux d'imposition. Les crédits fiscaux canadiens à l'investissement et les plus-values de change non imposables ont eu des répercussions particulièrement importantes sur le taux d'imposition au dernier trimestre de 1977.

Change

Si la Compagnie, conformément à la recommandation du Financial Accounting Standards Board des États-Unis, avait converti sa dette à long terme aux taux de change courants plutôt qu'aux taux d'origine, le bénéfice de 1977 aurait été réduit de \$20 millions, en raison surtout du raffermissement de la livre sterling, du yen et du franc suisse, qui n'a été que partiellement compensé par l'effritement du dollar canadien. Toutefois, puisque les fonds empruntés sont généralement investis



que les fonds empruntés sont généralement investis dans la devise de l'emprunt, il semblerait inopportun de changer le taux de leur nominal sans réévaluer simultanément les actifs en cause; c'est pourquoi le résultat de cette conversion n'a pas été intégré dans le calcul du bénéfice.



Stocks

La valeur des stocks à la fin de 1977 atteignait \$956 millions, comparativement à \$817 millions à la fin de 1976. Cette augmentation est principalement le résultat d'un recul des livraisons et, surtout en ce qui a trait au second semestre, d'un affaiblissement de la demande d'aluminium en lingots.

Situation financière

L'émission de cinq millions d'actions en juin 1976 et l'amélioration de l'autofinancement en 1977, ont grandement raffermi l'assise financière d'Alcan.

En 1977, la Compagnie a réduit de \$88 millions ses emprunts à moyen et à long termes. Les rentrées ont compris le produit d'un emprunt de \$25 millions, d'ailleurs bien accueilli sur le marché des euro-dollars, réalisé par Alcan Australia Limited, ainsi qu'une émission, par Aluminium du Canada, Ltée, de \$100 millions d'actions privilégiées à taux flottant. Le ratio consolidé capitaux empruntés/fonds propres, c'est-à-dire la dette totale par rapport à l'avoir des actionnaires augmenté de la part des tiers, s'établissait à 36/64 à la fin de 1977, comparativement à 41/59 et 48/52 respectivement, à la fin de 1976 et de 1975. En outre, la dette d'Alcan est sans doute moins élevée qu'elle ne paraît, puisque la valeur réelle de ses installations de production d'énergie au Canada et au Royaume-Uni est supérieure à la dette totale. Les frais d'intérêt d'Alcan peuvent donc être considérés comme l'équivalent des engagements à long terme pris par la plupart des autres producteurs d'aluminium pour protéger leurs approvisionnements en énergie, et il n'est pas d'usage d'inclure de tels engagements dans la dette à long terme.

Pour leur part, les engagements en matière de prestations de retraite demeurent à un niveau satisfai-

sant. La hausse de \$10 millions enregistrée en 1977 par les engagements actuariels non consolidés résulte en majeure partie de l'augmentation des prestations servies aux retraités pour réduire les effets de l'inflation.

Immobilisations

En 1977, les dépenses d'immobilisation ont atteint \$233 millions, contre \$138 millions en 1976 et \$208 millions en 1975. Les dépenses d'immobilisation consacrées aux usines d'électrolyse canadiennes se sont chiffrées à \$65 millions; ce chiffre comprend certaines dépenses reportées de 1976 et des dotations nouvelles pour la poursuite du programme de relèvement des normes techniques et écologiques. Au Brésil, près de \$35 millions ont été consacrés à l'extension des usines d'alumine et d'aluminium de Saramenha, qui sera terminée en 1978.

En 1977 également, d'importants projets ont été approuvés pour le Canada, l'Australie et l'Irlande. Au Québec, la première tranche de l'usine d'électrolyse de Grande-Baie aura coûté quelque \$200 millions lorsqu'elle démarrera en 1980. En Australie, l'agrandissement de l'usine d'électrolyse, dont la capacité sera augmentée de 25 000 tonnes, devrait être achevé en 1980; il aura coûté \$46 millions. Le financement de cet investissement a déjà été entièrement négocié.

En Irlande, Alcan apportera une participation de 40 pour cent à la réalisation d'une usine d'alumine qui devrait coûter plus de \$500 millions; le financement du projet sera assuré en partie par les associés eux-mêmes et en partie par des emprunts bancaires, des prêts à l'exportation et des subventions de l'Industrial Development Authority d'Irlande.

En 1978, les dépenses totales d'immobilisation d'Alcan devraient se chiffrer à quelque \$400 millions.

Dividendes trimestriels et cours de l'action (Bourse de New York)

1977	Dividende par action	Cours de l'action ordinaire	
		Maximum	Minimum
1 ^{er} trim.	0.20	27%	23%
2 ^e trim.	0.20	29½	25
3 ^e trim.	0.35	28	23½
4 ^e trim.	0.35	26½	21¼
Exercice	1.10		
1976			
1 ^{er} trim.	0.10	28%	19%
2 ^e trim.	0.10	30%	25
3 ^e trim.	0.10	29	25½
4 ^e trim.	0.10	26%	20¼
Exercice	0.40		

Dividendes

L'amélioration des résultats a permis à la Compagnie de hausser à 20 cents au premier trimestre et à 35 cents au troisième trimestre le dividende trimestriel par action, soit un taux annuel de \$1.40. Le dividende de l'exercice 1977 a été de \$1.10 par action. Selon les dispositions du programme fédéral canadien de lutte contre l'inflation, Alcan ne pourra pas augmenter le taux du dividende avant octobre 1978.

Résultats par région (en millions de dollars des É.-U.)

	Canada et Antilles	États-Unis	Amérique latine	Europe et Afrique	Asie et Océanie	Compensations, part des tiers	Total consolidé
exercice clos le 31 décembre 1977							
Ventes et revenus d'exploitation							
Filiales	656	61	—	15	53	(785)	—
Autres compagnies	<u>758</u>	<u>771</u>	<u>292</u>	<u>935</u>	<u>272</u>	<u>—</u>	<u>3 028</u>
Total	1 414	832	292	950	325	(785)	3 028
Bénéfice net	94	5	48	61	24	(30)	202
Immobilisations	111	21	42	44	15	—	233
au 31 décembre 1977							
Actif à court terme	619	242	136	523	210	(142)	1 588
Actif immobilisé (net)	<u>779</u>	<u>136</u>	<u>145</u>	<u>276</u>	<u>124</u>	<u>—</u>	<u>1 460</u>
Investissements et autres éléments d'actif	75	6	48	178	48	—	355
Éléments d'actif identifiables	1 473	384	329	977	382	(142)	3 403
Passif à court terme et autres éléments de passif	<u>293</u>	<u>97</u>	<u>76</u>	<u>253</u>	<u>80</u>	<u>36</u>	<u>835</u>
Capitaux engagés	1 217	269	254	653	277	(268)	2 402
Milliers d'employés	21.3	4.6	8.0	16.5	11.0	—	61.4
exercice clos le 31 décembre 1976							
Ventes et revenus d'exploitation							
Filiales	502	65	—	9	41	(617)	—
Autres compagnies	<u>639</u>	<u>647</u>	<u>264</u>	<u>825</u>	<u>281</u>	<u>—</u>	<u>2 656</u>
Total	1 141	712	264	834	322	(617)	2 656
Bénéfice net	(36)	12	41	29	2	(4)	44
Immobilisations	62	13	31	24	8	—	138
au 31 décembre 1976							
Actif à court terme	572	227	131	423	154	(138)	1 369
Actif immobilisé (net)	<u>751</u>	<u>132</u>	<u>122</u>	<u>271</u>	<u>125</u>	<u>—</u>	<u>1 401</u>
Investissements et autres éléments d'actif	78	5	39	154	45	—	321
Éléments d'actif identifiables	1 401	364	292	848	324	(138)	3 091
Passif à court terme et autres éléments de passif	<u>256</u>	<u>115</u>	<u>75</u>	<u>324</u>	<u>105</u>	<u>126</u>	<u>1 001</u>
Capitaux engagés	1 108	267	216	595	244	(174)	2 256
Milliers d'employés	21.0	4.3	7.9	16.0	10.6	—	59.8

Les produits vendus aux filiales sont comptés à leur juste valeur vénale, compte tenu des volumes, de la continuité des approvisionnements et de divers autres facteurs.

Le bénéfice net est la différence entre le revenu total et les dépenses considérées comme directement attribuables à la région en cause, suivant des principes de comptabilité généralement reconnus.

Les capitaux engagés sont égaux à la valeur comptable de l'actif net situé dans la région.

Les ventes de la région Canada et Antilles comprennent, en 1977, \$793 millions (\$622 millions en 1976) de produits exportés du Canada, en majeure partie vers les États-Unis.

Ventes consolidées d'aluminium, selon la destination (en milliers de tonnes)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Canada	189	195	235	248	215	232	242
États-Unis	387	416	480	452	325	388	412
Royaume-Uni	186	210	265	287	220	230	190
CEE (sauf le Royaume-Uni)	148	172	208	207	164	220	212
Amérique latine	93	111	113	124	121	127	128
Autres pays	395	347	375	344	357	318	269
	1 398	1 451	1 676	1 662	1 402	1 515	1 453

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires
d'Alcan Aluminium Limitée,

Nous avons vérifié les bilans consolidés au 31 décembre 1977 et au 31 décembre 1976 d'Alcan Aluminium Limitée, ainsi que le compte des profits et pertes consolidés, le relevé consolidé des bénéfices non répartis et l'analyse consolidée de l'évolution de la situation financière qui les accompagnent pour les exercices clos à ces dates. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages des livres et pièces comptables et autres procédés de vérification que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces comptes consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 1977 et au 31 décembre 1976 ainsi que ses résultats et l'évolution de sa situation financière pour les exercices clos à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, appliqués de manière uniforme.



Montréal, Canada
le 2 février 1978

PRICE WATERHOUSE & Cie
Comptables agréés

Profits et pertes consolidés

exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars des É.-U.)	1977	1976
Revenus		
Produit des ventes	\$ 2 876 211	\$ 2 558 293
Revenus d'exploitation	152 190	97 779
Autres revenus (note 9)	29 807	14 684
	3 058 208	2 670 756
Frais et dépenses		
Coût des marchandises vendues et frais d'exploitation	2 276 427	2 154 669
Amortissements et épuisement	125 557	115 621
Frais de vente, de recherche et d'administration	215 262	195 494
Intérêts sur la dette à plus d'un an	73 727	81 064
Autres intérêts	15 858	19 131
Autres dépenses	14 609	8 379
	2 721 440	2 574 358
Bénéfice avant impôts et éléments divers	336 768	96 398
Impôts sur le revenu (note 10)		
Payables au titre de l'exercice	54 614	60 079
Reportés	77 660	(22 719)
	132 274	37 360
Bénéfice avant éléments divers	204 494	59 038
Part dans le bénéfice net des participations prises en équivalence	12 967	(5 003)
Part des actionnaires minoritaires dans le bénéfice net de filiales	(15 955)	(10 028)
Bénéfice net (note 1)	\$ 201 506	\$ 44 007
	en dollars des É.-U.	
Bénéfice par action ordinaire	\$ 4.98	\$ 1.14
Dividendes par action ordinaire	1.10	0.40

Bilan consolidé

Actif

au 31 décembre (en milliers de dollars des É.-U.)	1977	1976
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	\$ 106 016	\$ 57 900
Comptes-clients	526 459	494 061
Aluminium	577 852	445 549
Matières premières et fournitures diverses	378 107	371 148
	1 588 434	1 368 658
Frais reportés	36 100	34 031
Créances à plus d'un an (note 5)	76 889	80 114
Investissements dans les participations à 50% au plus (note 2)	241 608	206 880
Immobilisations: terrains, constructions, outillage et installations (note 3)	3 150 249	2 996 689
Moins: amortissements et épuisement	1 690 199	1 596 133
	1 460 050	1 400 556
Total de l'actif	\$ 3 403 081	\$ 3 090 239

Bilan consolidé

Passif et avoir des actionnaires

au 31 décembre (en milliers de dollars des É.-U.)	1977	1976
Passif à court terme		
Comptes-fournisseurs	\$ 400 689	\$ 357 306
Emprunts à court terme (principalement de banques)	154 750	123 491
Impôts sur le revenu et taxes diverses	72 440	74 496
Dette à moins d'un an (note 4)	51 283	39 667
	679 162	594 960
Dette à plus d'un an (note 4)	748 599	837 187
Crédits reportés	78 724	76 579
Impôts sur le revenu reportés	226 599	148 746
Part des tiers dans le capital-actions et les bénéfices non répartis de certaines filiales (note 6)	243 548	163 163
Avoir des actionnaires		
Actions privilégiées d'une valeur nominale de Can. \$40 (note 7)		
En circulation: 54 029 actions (1976: 56 309)	2 004	2 088
Actions ordinaires sans valeur nominale		
Autorisé: 60 000 000 d'actions		
En circulation: 40 446 694 actions	426 905	426 905
Bénéfices non répartis (note 8)	997 540	840 611
	1 426 449	1 269 604
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	\$ 3 403 081	\$ 3 090 239
Approuvé par le Conseil d'administration: un administrateur, Nathanael V. Davis un administrateur, John H. Hale		

Analyse consolidée de l'évolution de la situation financière

exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars des É.-U.)	1977	1976
Provenance des fonds		
Bénéfice après impôts sur le revenu	\$ 204 494	\$ 59 038
Amortissements et épuisement	125 557	115 621
Impôts sur le revenu reportés	77 660	(22 719)
Autres rentrées	(8 568)	(1 990)
Autofinancement d'exploitation	399 143	149 950
Actions ordinaires	—	129 132
Actions privilégiées d'une filiale	100 000	—
Négociation d'emprunts	73 919	110 109
Cession d'installations	14 344	5 458
Investissements dans des participations	1 327	744
Autres rentrées (montant net)	—	11 322
	588 733	406 715
Utilisation des fonds		
Installations	217 750	126 457
Investissements dans des participations	15 020	11 578
Remboursements d'emprunts	161 722	245 485
Répartitions de dividendes	44 577	15 274
Autres sorties (montant net)	14 090	—
	453 159	398 794
Augmentation du fonds de roulement (note 15)	135 574	7 921
Fonds de roulement à l'ouverture de l'exercice	773 698	765 777
Fonds de roulement à la clôture de l'exercice	\$ 909 272	\$ 773 698

Relevé consolidé des bénéfices non répartis

Bénéfices non répartis à l'ouverture de l'exercice	\$ 840 611	\$ 818 171
Bénéfice net	201 506	44 007
	1 042 117	862 178
Commissions de souscription et frais d'émission d'actions ordinaires	—	6 293
Dividendes sur les actions privilégiées	86	102
Dividendes sur les actions ordinaires	44 491	15 172
	44 577	21 567
Bénéfices non répartis à la clôture de l'exercice (note 8)	\$ 997 540	\$ 840 611

Notes afférentes aux comptes en millions de dollars des É.-U.

1. Résumé des principes appliqués dans la comptabilité

Règles suivies pour la consolidation

On a consolidé dans les comptes qui précèdent les comptes de toutes les compagnies dans lesquelles la participation est supérieure à 50% des actions ordinaires. Les participations de 20% à 50% ont été prises en équivalence en portant au bénéfice net consolidé la part d'Alcan dans les bénéfices nets ou pertes de ces compagnies et, au poste des investissements dans ces compagnies, la part d'Alcan dans leurs bénéfices nets non répartis depuis la date d'acquisition. Quand le coût d'une participation Alcan est, au moment de l'acquisition, différent de la valeur à laquelle l'actif net s'y rapportant figure aux comptes de ladite participation, on amortit la différence sur la durée de vie probable des éléments de ces immobilisations. Ont été exclus toutes les sommes que les filiales consolidées se doivent l'une à l'autre, toute participation de l'une dans l'autre, ainsi que les résultats de toutes les opérations qu'elles ont effectuées entre elles, y compris tout bénéfice affectant la valeur des stocks.

Conversion en dollars des États-Unis des comptes établis en d'autres monnaies

Comme le dollar des États-Unis est la principale monnaie utilisée dans les échanges internationaux et que c'est surtout à ce niveau que l'Alcan effectue ses transactions commerciales, les comptes consolidés sont présentés en dollars des États-Unis.

Dans les profits et pertes consolidés, les éléments qui proviennent de comptes établis en monnaies autres que celle des États-Unis, à l'exception des amortissements et de l'épuisement, figurent à leur contre-valeur en cette monnaie au cours moyen du change pour l'exercice. Dans le bilan consolidé, les éléments de pareille provenance figurent à leur contre-valeur en monnaie des États-Unis au cours du change en fin d'exercice, à l'exception des stocks, des investissements, des immobilisations, des amortissements et de l'épuisement, des impôts sur le revenu reportés, des éléments de la dette à plus d'un an et du capital-actions qui y figurent à leur contre-valeur initiale en monnaie des États-Unis. Les opérations de conversion donnent lieu à des redressements dont le résultat est inclus dans le bénéfice.

Le Financial Accounting Standards Board des États-Unis demande aux compagnies qui publient des rapports à l'intention des investisseurs des États-Unis d'adopter la méthode comptable de conversion des éléments de la dette à plus d'un an aux taux courants du change. Cependant, étant donné que le produit d'un emprunt d'Alcan dans une devise autre que celle des États-Unis est en règle générale réinvesti dans le pays où l'emprunt avait été contracté et est remboursé au moyen des rentrées dans cette même devise, la Compagnie estime que cela pourrait induire l'investisseur en erreur et engendrer de très fortes fluctuations du chiffre du bénéfice que de comptabiliser au fur et à mesure les profits ou pertes qui découlent de fluctuations du cours du change. C'est pourquoi Alcan n'a pas adopté la méthode préconisée par le F.A.S.B., mais a maintenu sa pratique de convertir les éléments de la dette à plus d'un an au cours du change qui prévalait au moment de l'emprunt. C'est là une pratique comptable généralement reconnue au Canada. Le tableau suivant établit la comparaison entre le bénéfice net obtenu selon la méthode actuelle et celui qu'on obtiendrait selon la méthode du F.A.S.B. Il montre aussi les effets cumulatifs de cette méthode sur les bénéfices non répartis.

	1977		1976	
	Méthode actuelle	Méthode F.A.S.B.	Méthode actuelle	Méthode F.A.S.B.
Bénéfice net consolidé				
Premier trimestre (non vérifié)	\$ 35.5	\$ 41.0	\$ 4.5	\$ 5.2
Deuxième trimestre (non vérifié)	49.7	37.9	6.1	13.1
Troisième trimestre (non vérifié)	53.6	52.4	10.4	2.9
Quatrième trimestre (non vérifié)	62.7	50.5	23.0	29.9
	\$ 201.5	\$ 181.8	\$ 44.0	\$ 51.1
Par action ordinaire (É.-U. \$)	4.98	4.49	1.14	1.33
Bénéfices non répartis consolidés				
A l'ouverture de l'exercice	\$ 840.6	\$ 826.9	\$ 818.2	\$ 797.4
A la clôture de l'exercice	997.5	964.1	840.6	826.9

Impôts sur le revenu reportés

Au Canada et dans certains autres pays, la réglementation fiscale permet de déduire du bénéfice imposable, principalement au titre des amortissements, des sommes différentes de celles qui sont portées en compte. L'effet de ce décalage temporel sur le montant des impôts sur le revenu qu'il aurait fallu payer se retrouve au poste Impôts sur le revenu reportés.

Timing Differences

taxable income

Notes afférentes aux comptes en millions de dollars des É.-U.

1. Résumé des principes appliqués dans la comptabilité (suite)

Stocks

L'aluminium, les matières premières et les fournitures diverses ont été comptabilisés à leur prix de revient ou d'achat, ou à leur valeur nette de réalisation si elle est inférieure. Le prix de revient des stocks est déterminé dans la plupart des cas suivant la méthode de la moyenne mensuelle. Cependant, le prix de revient des stocks aux États-Unis est déterminé selon la méthode de l'épuisement à rebours, permise aux fins de l'impôt sur le revenu. Ainsi, le prix de revient de \$119 millions des stocks de la filiale américaine est inférieur de \$70 millions à ce qu'il serait si ces stocks étaient évalués selon la méthode de la moyenne mensuelle.

Divers

Le poste Immobilisations comprend le coût des remplacements et des améliorations, tandis que les frais de réparation et d'entretien sont déduits directement des revenus à mesure qu'ils sont engagés.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode des annuités constantes, ces annuités étant établies en fonction de la durée de vie probable des différents éléments des immobilisations. L'épuisement, dont le montant est relativement faible, est calculé suivant la méthode de l'unité de production.

On calcule le bénéfice par action ordinaire en divisant le bénéfice net, après déduction des dividendes sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions en circulation durant la période en cause (Exercice 1977: 40 446 694 actions. 1976: 1^{er} trimestre, 35 390 272; 2^e, 35 446 694; 3^e, 39 196 694; 4^e, 40 446 694).

2. Investissements dans les participations à 50% au plus	1977	1976
A la valeur d'acquisition augmentée de la part d'Alcan dans les bénéfices nets non répartis depuis l'acquisition		
Participations à 50% (valeur d'acquisition: \$53 millions)	\$ 60	\$ 61
Participations de 20% à 50% (valeur d'acquisition: \$136 millions)	178	142
A la valeur d'acquisition		
Participations à moins de 20%	4	4
	<u>\$ 242</u>	<u>\$ 207</u>

On trouvera ci-dessous le sommaire de la situation financière et des résultats d'exploitation des participations de 20% à 50%; ces compagnies ont pour la plupart le siège de leur activité en Allemagne, en Australie, en Guinée, au Japon et en Norvège.

Résultats d'exploitation pour l'exercice	1977	1976
Revenus	\$ 3 299	\$ 2 943
Frais et dépenses	3 217	2 935
Bénéfice avant impôts sur le revenu	82	8
Impôts sur le revenu	26	3
Bénéfice net	\$ 56	\$ 5
*Part attribuable à l'Alcan du bénéfice net (perte)	15	(4)
Dividendes reçus par l'Alcan	3	3
Situation financière au 31 décembre		
Fonds de roulement	\$ 780	\$ 658
Immobilisations nettes	1 663	1 514
Autres éléments (nets) de l'actif	364	314
	<u>2 807</u>	<u>2 486</u>
Moins: Dette à plus d'un an	1 840	1 680
Impôts reportés	64	62
Actif net	<u>\$ 903</u>	<u>\$ 744</u>
* *Part attribuable à l'Alcan de l'actif net	233	198

* Lorsqu'une compagnie est une entreprise en coparticipation destinée à fournir à ses actionnaires des matières premières, la part d'Alcan dans le bénéfice net de cette entreprise est créditée sur le montant à payer pour les fournitures ainsi obtenues.

* * Si les éléments de la dette à plus d'un an des participations de 20% à 50% inclusivement étaient convertis en dollars des États-Unis au cours du change en fin d'exercice, la part d'Alcan dans l'actif net de ces compagnies serait réduite de \$37 millions.

3. Immobilisations: terrains, constructions, outillage et installations

	1977		1976	
	Valeur d'acqui- sition	Amor- tissements accumulés	Valeur nette	Valeur nette
Terrains, droits riverains	\$ 64	\$ 1	\$ 63	\$ 64
Gisements, concessions et travaux miniers	20	9	11	11
Installations pour fourniture de matières premières, aménagement hydro-électriques et autres	1 100	679	421	427
Usines d'électrolyse	1 050	572	478	435
Usines de transformation	916	429	487	464
	<u>\$ 3 150</u>	<u>\$ 1 690</u>	<u>\$ 1 460</u>	<u>\$ 1 401</u>

On prévoit consacrer environ \$400 millions aux immobilisations en 1978.

4. Dette à plus d'un an

	1977	1976
Aluminium du Canada, Ltée		
* Emprunts bancaires aux termes d'une ouverture de crédit renouvelable de \$200 millions	\$ —	\$ 50
Déventures 9½% amortissables, échéant en 1995	100	100
Déventures 10¼% amortissables, échéant en 1994 (Can. \$75 millions)	77	77
Déventures 9% amortissables, échéant en 1991 (Can. \$55 millions)	55	56
Déventures 4½% amortissables, échéant en 1980	7	12
Déventures 7½% amortissables par tranches en 1978 et 1979 (Can. \$20 millions)	20	30
Déventures 9½%, échéant en 1988	50	50
Bons 5.10%, échéant de 1978 à 1992	68	72
Autres dettes, échéant de 1978 à 2001	12	10
Alcan Aluminum Corporation (États-Unis)		
Billets 9½%, échéant de 1980 à 1994	45	45
Billets 4¾%, échéant de 1978 à 1984	24	27
Autres dettes, échéant de 1978 à 1990	3	5
Alcan Aluminium (UK) Limited et filiales		
* Emprunt échéant en 1979 (£15 millions)	36	36
Emprunt 9%, échéant de 1981 à 1994 (£9 millions)	21	22
Emprunt 10½%, échéant de 1981 à 1994 (£8 millions)	19	19
* Emprunts bancaires, échéant de 1978 à 1982 (£13 millions)	29	33
Autres dettes, échéant de 1978 à 2004 (£9 millions)	21	21
Alcan Europe N.V. et filiales		
Obligations 5½%, échéant en 1987 (Fr. S. 100 millions)	26	26
* Emprunts bancaires, échéant de 1978 à 1992	33	36
Autres dettes, échéant de 1978 à 1994	4	3
Alcan Jamaica Limited		
** Emprunts bancaires, échéant de 1980 à 1983	44	44
Alcan Australia Limited et filiales		
Déventures, échéant de 1978 à 1996 (principalement en dollars australiens)	25	25
Obligations 8½%, échéant en 1989	25	—
Autres filiales		
* Emprunts bancaires, échéant de 1978 à 1984	25	37
Déventures et billets, échéant de 1978 à 1987	35	44
	<u>804</u>	<u>880</u>
Moins: provision faite dans le passif à court terme pour la fraction des enga- gements ci-dessus à liquider au cours de l'année (équivalant à \$51 millions et \$40 millions respectivement au cours du change de fin d'exercice)	<u>55</u>	<u>43</u>
	<u>\$ 749</u>	<u>\$ 837</u>

*Intérêt variant en fonction du taux privilégié du prêteur. **Intérêt calculé en fonction du taux interbancaire de Londres.

4. Dette à plus d'un an (suite)

Compte tenu d'amortissements pratiqués par anticipation, les amortissements et autres remboursements à effectuer sur la dette au cours des cinq prochains exercices sont de \$55 millions en 1978, \$82 en 1979, \$59 en 1980, \$53 en 1981 et \$63 en 1982.

Si elle était convertie en dollars des États-Unis aux taux de change de fin d'exercice, la dette à plus d'un an au 31 décembre 1977 diminuerait de \$4 millions. Advenant la stabilité subséquente de ces taux de change, ce montant serait crédité aux revenus au fur et à mesure des échéances.

5. Créances à plus d'un an

Ce poste comprend \$42 millions au titre de compensation pour la nationalisation en 1971 des installations Alcan productrices de bauxite et d'alumine en Guyane. L'État guyanais s'est engagé à payer la somme en question, productive d'intérêt au taux annuel de 6%, en versements échelonnés de 1979 à 1991.

6. Part des tiers dans le capital-actions et les bénéfices non répartis de certaines filiales

	1977	1976
*Actions privilégiées	\$ 182	\$ 84
Actions ordinaires	38	46
Bénéfices non répartis	24	33
	<u>\$ 244</u>	<u>\$ 163</u>

*Y compris \$172 millions d'Aluminium du Canada, Ltée, dont \$100 millions sont constitués d'actions privilégiées à taux flottant, remboursables à leur valeur nominale, au gré du porteur, en 1984, 1985 ou 1986.

7. Actions privilégiées Alcan

Le nombre autorisé et en circulation d'actions privilégiées rachetables et convertibles au dividende cumulatif de 4¼%, était à l'émission de 1 500 000. Avant la date d'expiration en 1973 du droit de conversion de ces actions, 1 404 289 avaient été échangées contre un nombre égal d'actions ordinaires. Par la suite, 41 682 ont été rachetées en bourse (2 280 en 1977 et 6 093 en 1976). Les actions privilégiées encore en circulation sont rachetables en tout ou en partie à Can. \$43 l'unité au gré du Conseil d'administration, moyennant préavis de 30 jours.

8. Bénéfices non répartis

Les termes régissant certains emprunts contractés et certaines actions émises par Aluminium du Canada, Ltée interdisent la répartition en dividendes, que ce soit en espèces ou en nature, sur le capital-actions ordinaire de cette compagnie détenu en totalité par Alcan, d'une fraction des bénéfices consolidés non répartis au 31 décembre 1977 se chiffrant alors à Can. \$148 millions.

Les bénéfices consolidés non répartis au 31 décembre 1977 comprennent environ \$415 millions dont une partie pourrait être passible de certains impôts lorsqu'elle sera versée à la société mère. Ces impôts n'ont pas fait l'objet d'une provision aux comptes consolidés étant donné que les bénéfices non répartis en question sont réinvestis dans l'entreprise.

9. Autres revenus

	1977	1976
Intérêts	\$ 18.0	\$ 9.8
Profit réalisé au remboursement de dettes	6.8	3.0
Revenus divers	5.0	1.9
	<u>\$ 29.8</u>	<u>\$ 14.7</u>

10. Impôts sur le revenu

En 1977, la Compagnie a affecté aux impôts sur le revenu environ 39% de son bénéfice consolidé avant impôts, soit un taux réel inférieur à ceux en vigueur au Canada. Cette différence s'explique par la diversité des taux d'imposition d'autres pays, par des dégrèvements au titre des investissements et des dégrèvements particuliers, par des revenus non imposables et par des pertes.

11. Engagements et garanties

Alcan s'est engagée, à titre de coparticipant à long terme dans la Queensland Alumina Limited (Australie), à acquitter sa quote-part des frais d'exploitation des installations et des frais du service de la dette à long terme. Ces engagements comporteront des paiements d'au moins \$11.3 millions en 1978, \$10.7 en 1979, \$10.2 en 1980, \$10.5 en 1981, \$10.4 en 1982 et des annuités moindres jusqu'en 1992. Alcan s'est en outre portée garante de \$84.9 millions de dette à long terme contractée par certaines participations, dont \$69.7 millions par la Compagnie des Bauxites de Guinée.

Les engagements minimums au titre de contrats de location nécessiteront des paiements de \$21.2 millions en 1978, \$16.7 millions en 1979, \$13.6 millions en 1980, \$9.7 millions en 1981, \$7.7 millions en 1982, et des annuités moindres par la suite. En 1977, le total des frais de location a été de \$60 millions (\$54 millions en 1976).

Se reporter à la Note 3 pour ce qui est des immobilisations envisagées et à la Note 4 pour ce qui est de l'amortissement de la dette à plus d'un an.

Pension Plans

12. Caisses de retraite

Alcan et ses filiales, à quelques exceptions près, ont établi des caisses de retraite dans les principaux pays où elles exercent leurs activités. Ces caisses sont, pour la plupart, alimentées à la fois par des contributions des compagnies qui les ont établies et par des cotisations des employés qui en sont membres; elles sont en général ouvertes à tous les employés. En 1977, ces caisses de retraite ont entraîné des dépenses de \$37 millions (\$34 millions en 1976). Ce montant comprend, dans le cas de certaines caisses, l'amortissement des engagements actuariels non consolidés que la Compagnie et ses filiales sont en train de consolider. La consolidation de la plus grande partie de ce montant s'étend sur une période de 15 ans. Les engagements actuariels non consolidés couvrant les prestations déjà acquises se chiffraient à \$13 millions, et à \$105 millions pour la totalité des prestations.

13. Appointements des membres du Conseil d'administration et de la Direction

La Compagnie a 15 administrateurs. En 1977, elle leur a versé des appointements à ce titre de \$80 631 (\$69 002 en 1976). La Direction de la Compagnie compte 12 membres, dont six siègent également au Conseil d'administration. La rémunération globale des titulaires actuels de ces postes de direction et de certains de leurs prédécesseurs a été de \$2 315 787 en 1977 (\$1 609 073 en 1976) dont \$2 072 452 ont été défrayés par la Compagnie, \$98 490 par Aluminium du Canada, Ltée et \$144 845 par deux filiales de gestion.

14. Chiffres trimestriels (non soumis à l'examen des vérificateurs)

	1977			
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Revenus	\$ 741.5	\$ 790.5	\$ 745.5	\$ 780.7
Frais et dépenses	668.2	704.1	654.2	694.9
Impôts sur le revenu	36.0	37.0	38.3	21.0
Part dans le bénéfice net des participations prises en équivalence moins part des actionnaires minoritaires dans le bénéfice net de filiales	(1.8)	0.3	0.6	(2.1)
Bénéfice net	\$ 35.5	\$ 49.7	\$ 53.6	\$ 62.7
Bénéfice par action ordinaire (É.-U. \$)	0.88	1.23	1.32	1.55

	1976			
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Revenus	\$ 604.8	\$ 704.9	\$ 650.8	\$ 710.3
Frais et dépenses	578.6	669.7	637.9	688.2
Impôts sur le revenu	13.0	23.1	(2.2)	3.5
Part dans le bénéfice net des participations prises en équivalence moins part des actionnaires minoritaires dans le bénéfice net de filiales	(8.7)	(6.0)	(4.7)	4.4
Bénéfice net	\$ 4.5	\$ 6.1	\$ 10.4	\$ 23.0
Bénéfice par action ordinaire (É.-U. \$)	0.13	0.17	0.27	0.57

15. Évolution du fonds de roulement

	1977	1976
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	\$ 48.1	\$ (1.3)
Crédits clients	32.4	75.2
Aluminium, matières premières et fournitures diverses	139.3	(16.0)
	219.8	57.9
Passif à court terme		
Comptes-fournisseurs et emprunts à court terme	74.7	24.2
Impôts sur le revenu et taxes diverses	(2.1)	27.1
Dettes à moins d'un an	11.6	(1.3)
	84.2	50.0
Augmentation nette	\$ 135.6	\$ 7.9

16. Ventilation par région géographique

Des renseignements financiers portant sur les régions géographiques sont donnés dans le tableau de la page 29.

17. Renseignements sur le coût de renouvellement (non soumis à l'examen des vérificateurs)

Le chapitre « Comptabilité en période d'inflation » (pages 40 et 41) donne les renseignements exigés par la commission des valeurs mobilières (S.E.C.) des États-Unis.

La comptabilité en période d'inflation

La controverse touchant la comptabilisation des effets de l'inflation s'est poursuivie en 1977, mais reste sans solution. Au Canada, comme au Royaume-Uni, et en Australie, la prudence a pris le pas sur l'urgence d'agir. Dans les deux derniers pays, les systèmes d'actualisation proposés ont été écartés en attendant le résultat de recherches plus poussées.

Aux États-Unis, la Securities and Exchange Commission demande aux grandes entreprises de faire connaître le coût approximatif de remplacement de leur capacité de production et de leurs stocks, les amortissements et le coût des marchandises vendues étant établis en fonction de ces chiffres. Le Financial Accounting Standards Board étudie également les divers aspects du problème.

Alcan considère, pour sa part, qu'il peut être intéressant de présenter ces renseignements sous forme de relevés consolidés comprenant un bilan et un compte des profits et pertes. Ce dernier s'arrête au poste «bénéfice avant impôts» car aucune méthode comptable reconnue ne permet d'établir le bénéfice après impôts dans les comptes de ce genre.

La plus-value dégagée sur le passif net à valeur vénale fixe, qui découle de la dépréciation des monnaies, figure aux profits et pertes, ce qui se justifie du fait que les taux d'intérêt courants reflètent l'inflation (sans laquelle ils seraient bien inférieurs) et que l'intérêt lui-même est imputé sur le résultat.

Les grandes filiales d'Alcan ont passé en revue leur actif et calculé les coûts de remplacement des éléments majeurs en faisant l'expertise des principaux biens ou des capacités de production. Les autres éléments ainsi que l'actif des filiales plus petites, ont été évalués en appliquant des indices appropriés.

Le coût de remplacement des principales installations électrolytiques, usines d'alumine et centrales électriques a généralement été établi en déterminant la valeur d'une unité coût/capacité, puis en la multipliant par la capacité actuelle de production.

On n'a pas considéré les effets éventuels du réagencement de la capacité de production, ni du regroupement des installations, en fonction de l'accessibilité des matières premières, de la main-d'œuvre et de la clientèle. Or, ces facteurs pourraient modifier sensiblement les coûts.

En outre, les coûts d'exploitation seraient réduits par l'efficacité accrue de moyens de production

plus modernes, mais cette réduction ne peut être quantifiée avec exactitude; il semble cependant qu'elle compenserait partiellement l'augmentation des amortissements.

Les amortissements accumulés ont été évalués en multipliant le coût estimatif de remplacement de la capacité de production des installations existantes par la fraction écoulee de leur vie économique. Cette dernière n'a pas été révisée.

La dotation annuelle pour amortissements basée sur les valeurs de remplacement est calculée selon la méthode linéaire, en appliquant au coût de remplacement de la capacité moyenne de production de l'exercice, les taux d'amortissement appliqués aux coûts d'origine des installations existantes.

Le coût de remplacement des marchandises vendues est calculé en indexant les valeurs d'origine sur le taux d'inflation enregistré entre le moment de leur production et celui de leur vente.

Les valeurs de remplacement applicables aux installations situées hors des États-Unis sont d'abord calculées dans la monnaie du pays en cause, puis converties en dollars américains aux taux de change de la fin de l'exercice pour ce qui est des stocks et de la capacité de production, et aux taux moyens de l'exercice dans le cas du coût des marchandises vendues et des amortissements.

Pour 1976, le coût de remplacement a été redressé, par rapport à celui de 1975, pour tenir compte des conclusions d'études sur le coût de remplacement de certaines installations. On observera cependant que la comptabilisation au coût de remplacement n'inclut pas l'actualisation des comptes de 1976, ce qui interdit les comparaisons directes.

Considérant les nombreuses décisions subjectives qu'exige la comptabilité basée sur les coûts de remplacement, ainsi que l'absence de normes établies, Alcan estime que les données fournies ne sont qu'approximatives et que toute comparaison avec les autres chiffres des rapports serait des plus aléatoires. La Compagnie préférerait une méthode qui permette d'actualiser la valeur des éléments existants de son actif et de son passif.

Comme bien d'autres intéressés, au Canada et ailleurs, la Compagnie poursuit la recherche d'un système de comptabilisation des effets de l'inflation qui s'avère à la fois exact et pratique.

La comptabilité en période d'inflation

Bilan consolidé

au 31 décembre (en millions de dollars des É.-U.)	1977		1976	
	Coût de remplacement estimatif	Valeur d'origine	Coût de remplacement estimatif (b)	Valeur d'origine
Actif à court terme				
Stocks	\$ 1 074	\$ 956	\$ 923	\$ 817
Autres éléments	632	632	552	552
Immobilisations: terrains, constructions, outillage et installations (a)	8 303	3 150	7 860	2 997
Moins: amortissements et épuisement	(4 877)	(1 690)	(4 697)	(1 596)
Autres éléments de l'actif	355	355	320	320
Total de l'actif	\$ 5 487	\$ 3 403	\$ 4 958	\$ 3 090
Passif à court terme	\$ 679	\$ 679	\$ 595	\$ 595
Dette à plus d'un an	749	749	837	837
Crédits et impôts sur le revenu reportés	305	305	225	225
Part des tiers dans le capital-actions et les bénéfices non répartis de filiales	287	244	207	163
Avoir des actionnaires				
Capital-actions	429	429	429	429
Bénéfices non répartis	997	997	841	841
Provision de remplacement	2 041		1 824	
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	\$ 5 487	\$ 3 403	\$ 4 958	\$ 3 090

Compte profits et pertes consolidés

exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars des É.-U.)	1977		1976	
	Coût de remplacement estimatif	Valeur d'origine	Coût de remplacement estimatif (b)	Valeur d'origine
Revenus	\$ 3 058	\$ 3 058	\$ 2 671	\$ 2 671
Frais et dépenses				
Coût des marchandises vendues et frais d'exploitation	2 314	2 276	2 198	2 155
Amortissements et épuisement	304	126	299	116
Autres dépenses	319	319	304	304
	\$ 121	\$ 337	\$ (130)	\$ 96
Plus-value provenant de la dépréciation du passif net à valeur vénale fixe	60	—	54	—
Bénéfice avant impôts sur le revenu	\$ 181	\$ 337	\$ (76)	\$ 96

(a) Les terrains, droits riverains et propriétés minières n'ont pas été réévalués et ont été inclus dans le coût de remplacement estimatif à leur valeur d'origine de \$84 millions (\$83 millions en 1976). Les amortissements et l'épuisement accumulés de \$10 millions (\$8 millions en 1976) applicables à ces biens n'ont pas été réévalués.

(b) Redressé à la suite d'études détaillées touchant certaines installations.

Rétrospective décennale

(Chiffres redressés pour tenir compte des modifications intervenues dans certaines méthodes comptables)

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Résumé de l'exploitation (milliers de tonnes)										
Livraisons d'aluminium par les filiales consolidées	1 220	1 363	1 346	1 398	1 451	1 676	1 662	1 402	1 515	1 453
Métal brut ou se classant comme tel	614	742	655	626	592	663	644	617	562	485
Produits de transformation	606	621	691	772	859	1 013	1 018	785	953	968
Production d'aluminium de première fusion										
Filiale canadienne — propre production	873	969	903	945	880	872	963	838	543	861
Filiale canadienne — sous-traitant pour une participation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50
Filiales et participations hors du Canada	585	720	849	935	981	1 146	1 211	1 178	1 130	1 156
Livraisons de produits de transformation par l'ensemble des filiales et participations	800	862	937	1 033	1 177	1 376	1 417	1 128	1 440	1 483
Compte profits et pertes consolidés (millions de dollars des É.-U.)										
Revenus										
Total des revenus	1 022	1 239	1 374	1 441	1 529	1 891	2 427	2 313	2 671	3 058
Ventes de métal brut ou se classant comme tel	271	342	321	284	267	318	448	441	432	448
Ventes de produits de transformation en aluminium	560	611	723	821	922	1 191	1 489	1 355	1 674	1 942
Ventes de produits autres que l'aluminium	127	224	268	277	266	306	400	419	452	486
Revenus d'exploitation	49	48	52	49	56	57	75	87	98	152
Autres revenus	15	14	10	10	18	19	15	11	15	30
Frais et dépenses										
Coût des marchandises vendues et frais d'exploitation	685	864	988	1 062	1 161	1 452	1 824	1 840	2 155	2 276
Amortissements et épuisement	91	83	94	98	94	101	103	111	116	126
Service de la dette	39	50	60	64	69	79	100	105	100	90
Autres frais (sauf impôts sur le revenu)	79	99	113	123	126	148	175	187	204	229
Impôts sur le revenu	59	65	54	38	20	35	85	27	37	132
Part du bénéfice net des participations de 20 à 50%	7	11	11	9	8	18	11	(13)	(5)	13
Part des tiers dans le bénéfice net de filiales	(3)	(4)	(4)	(5)	(6)	(11)	(9)	(7)	(10)	(16)
Profit extraordinaire	—	—	9	—	—	—	27	12	—	—
Bénéfice net	73	85	81	60	61	83	169	35	44	202
Bilan consolidé (millions de dollars des É.-U.)										
Fonds de roulement	323	384	444	401	468	442	641	766	774	909
Immobilisations (après amortissements)	1 085	1 130	1 223	1 224	1 234	1 217	1 329	1 385	1 401	1 460
Investissements dans les participations à 50% au plus	157	177	170	174	178	199	212	215	207	242
Dette à plus d'un an	608	668	751	740	798	744	881	971	837	749
Impôts sur le revenu reportés	148	144	150	142	130	123	161	166	149	227
Part des tiers dans le capital-actions et les bénéfices non répartis de certaines filiales	84	92	112	114	114	106	116	163	163	244
Avoir des actionnaires	747	808	847	872	904	957	1 093	1 112	1 270	1 426
Total de l'actif (après amortissements)	1 867	2 047	2 215	2 297	2 370	2 449	2 979	3 012	3 090	3 403
Chiffres ramenés à tant par action ordinaire (dollars des É.-U.)										
Bénéfice, moins les dividendes sur les actions privilégiées et avant tout profit extraordinaire	2.17	2.52	2.11	1.75	1.78	2.42	4.11	0.65	1.14	4.98
Profit extraordinaire	—	—	0.27	—	—	—	0.79	0.36	—	—
Bénéfice, moins les dividendes sur les actions privilégiées	2.17	2.52	2.38	1.75	1.78	2.42	4.90	1.01	1.14	4.98
Répartitions de dividendes	1.02	1.12	1.20	1.00	0.80	0.90	1.20	0.90	0.40	1.10
Valeur en compte de l'action ordinaire	21.42	22.85	24.03	24.78	25.76	27.71	31.41	31.36	31.34	35.22
Autres renseignements										
Fonds consacrés aux immobilisations (moins subventions au titre du développement — millions de dollars des É.-U.)	139	147	152	155	115	117	268	208	138	233
Autofinancement de l'exploitation (millions de dollars des É.-U.)	148	160	164	155	140	163	275	156	150	399
Rendement moyen de l'avoir des actionnaires (en %)	10.0	11.0	9.8	7.0	6.9	8.9	16.5	3.2	3.7	14.9
Milliers d'actionnaires ordinaires, en fin d'exercice	73	72	76	70	64	50	48	47	43	40
Effectifs, en fin d'exercice (milliers de personnes)	61	62	67	61	62	62	64	61	60	61

Principales filiales et participations

Au 31 décembre 1977 — Filiales à 100% à moins qu'un pourcentage différent soit signalé entre parenthèses

Secteur Exploitation

Amérique du Nord

Canada
Aluminium du Canada, Ltée
Produits Alcan Canada Limitée
Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée
Alcan-Price Extrusions Limited (50%)
Alco (1974) Inc.
Revalco Inc. (75%)
La compagnie du chemin de fer
Roberval-Saguenay
Saguenay Maritime Limitée
Storall Limitée
Supreme Aluminum Industries
Limited (26.27%)
Vic Metal Corporation (20%)

États-Unis

Alcan Aluminum Corporation
V.E. Anderson Mfg Co.
Fabral Corporation
Intercontinental Alloys Corporation (50%)
Luxfer USA Limited

Bermudes

Alcan (Bermuda) Limited

Antilles

Jamaïque

Alcan Jamaica Limited
Alcan Products of Jamaica Limited
Sproston (Jamaica) Limited

Trinidad

Chaguaramas Terminals Limited
Geddes Grant Sproston Industries
Limited (49%)
Sproston (Trinidad) Limited

Amérique latine

Argentine

Camea S.A. (35%)

Brésil

Alcan Alumínio do Brasil S.A.
Alumínio do Brasil Nordeste S.A.
Mineração Rio do Norte S.A. (19%)
Petrocoque S.A. (25.1%)

Colombie

Alumínio Alcan de Colombia, S.A. (49%)

Mexique

Alcan Alumínio, S.A. (60.9%)

Uruguay

Alcan Alumínio del Uruguay S.A. (89.9%)

Venezuela

Alcan de Venezuela, S.A. (49%)

Europe

Allemagne

Alcan Aluminiumwerke GmbH
Alcan Aluminiumwerk Nürnberg GmbH
Alcan Folien GmbH
Aluminiumfolienwerk GmbH
Aluminium Norf GmbH (50%)
Cargo Van Fahrzeugwerk GmbH (50%)

Belgique

Alcan Aluminium Raeren S.A.

Espagne

Empresa Nacional del Aluminio,
S.A. (ENDASA) (25%)
Productos Aluminio de Consumo, S.A. (50%)

France

Aluminium Alcan de France
Alcan-Schwartz, Filage et Oxydation (51%)
S.A. des Bauxites et Alumines de Provence
Société Industrielle de Transformation
et de Construction (SITRACO) (15%)

Italie

Alcan Alluminio Italiano S.p.A.
Alcan Angeletti & Ciucani Alluminio S.p.A.

Norvège

Årdal og Sunndal Verk a.s. (ASV) (25%)

Pays-Bas

Hunter Douglas N.V. (25%)

République d'Irlande

Alcan Ireland Limited
Unidare Limited (25.5%)

Royaume-Uni

Alcan Booth Industries Limited
Alcan Booth Extrusions Limited
Alcan Booth Sheet Limited
Alcan Booth Systems Limited
Alcan Building Materials Limited
Alcan Design Products Limited (75%)
Alcan Ekco Limited (50%)
Alcan Enfield Alloys Limited (50%)
Alcan Foils Limited
Alcan Metal Centres Limited
Alcan Polyfoil Limited
Alcan (U.K.) Limited
Alcan Wire Limited
Amari Limited (10%)
Thomas Bennett Limited
Bonallack Vehicles Limited
Cargo Van Equipment Limited (50%)
Freight Bonallack Limited
Freight Development Company Limited
Ian Proctor Metal Masts Limited (24%)
Johnson & Bloy Aluminium Pigments
Limited (36%)
Luxfer Limited
Minalex Limited
Saguenay Shipping (UK) Limited
Serco-Ryan Limited

Suède
Gränges Essem AB (20.84%)

Suisse
Aluminiumwerke A.-G. Rorschach

Afrique

Ghana

Ghana Aluminium Products Limited (60%)

Guinée

Compagnie des Bauxites de Guinée (13.34%)

Nigeria

Alcan Aluminium of Nigeria Limited (72.87%)
Flag Aluminium Products Limited (65.22%)

République sud-africaine

Hulets Aluminium Limited (24%)
Silicon Smelters (Pty) Limited (33.33%)

Asie

Inde

Indian Aluminium Company, Limited (55.27%)

Indonésie

P.T. Alcan Indonesia (70%)

Japon

Nippon Light Metal Company, Ltd (50%)
Toyo Aluminium K.K. (50%)

Malaysia

Aluminium Company of Malaysia
Berhad (34.48%)
Johore Mining and Stevedoring Co.
Ltd (87.5%)

Thaïlande

Alcan Thai Company Limited

Océanie

Australie

Alcan Australia Limited (70%)
Alcan Anodisers Pty Limited (70%)
Alcan Queensland Pty Limited
Queensland Alumina Limited (21.39%)
Quintrex Enterprises Pty Limited (65.59%)

Nouvelle-Zélande

Alcan New Zealand Limited (69.2%)
Alcan Alloys Limited (69.2%)
Alcan Anodisers Limited (69.2%)
Alcan Building Products Limited (69.2%)
Alcan Cory Metals Limited (34.6%)
Aluminium Anodisers (N.Z.) Ltd (34.6%)
Aluminium Conductors Limited (35.3%)
Barker Aluminium Industries
Barker Aluminium Industries Limited (69.2%)
Horizon Aluminium Products Ltd (34.6%)
Rolls Gerard Tile Company Ltd (34.6%)
Rolls Holdings Ltd (29.1%)

Secteur Finances

Alcan Aluminium (UK) Limited, Londres
Alcan Alumínio da America Latina, S.A.,
Rio de Janeiro
Alcan Europe N.V., Amsterdam
Alcan Finances Overseas N.V., Amsterdam

Ventes internationales

Produits Alcan Canada Limitée
(Division commerciale), Toronto — Canada
Alcan Alumínio (America Latina) Limited,
Montréal — Amérique latine
Alcan Asia Limited, Hong-kong — Hong-kong,
Japon, Inde et autres pays d'Asie
Alcan S.A., Zurich — Europe continentale
(à l'exception de l'Allemagne et de la
Scandinavie), Proche et Moyen-Orient,
Afrique du Nord, U.R.S.S.
Alcan Metall GmbH, Francfort — Allemagne
Alcan (UK) Limited, Londres —
Royaume-Uni, Irlande, Scandinavie
Alcan Sales (division d'Alcan Aluminium
Corporation), Cleveland — États-Unis
et Antilles
Alcan Commercial Limitée, Montréal —
Toutes régions; magnésium et autres
métaux
Société de Projets Alcan Limitée,
Montréal — Études techniques, avant-
projets et gestion de projets
touchant l'industrie de l'aluminium

Rapport 10-K

Sur demande adressée par écrit au secrétariat de la Compagnie, les actionnaires pourront se procurer après le 1^{er} avril un exemplaire du dernier rapport 10-K tel qu'il aura été déposé à la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

Bourses des valeurs

L'action ordinaire Alcan Aluminium Limitée est cotée aux bourses de Montréal, Toronto, Vancouver, New York, du Midwest, du Pacific, Londres, Paris, Bruxelles, Amsterdam, Francfort, Bâle, Genève, Lausanne et Zurich.

L'action privilégiée est cotée aux bourses de Montréal, Toronto et Vancouver.

Préposés au transfert des actions

Actions ordinaires:
Compagnie Trust National Ltée,
Montréal, Toronto, Winnipeg,
Regina, Calgary, Vancouver.
Mellon Bank, N.A., Pittsburgh.
Citibank, N.A., New York.
Morgan Grenfell & Co. Limited,
Londres.

Actions privilégiées:
Compagnie Trust National Ltée,
Montréal, Toronto, Calgary, Vancouver.

Comptables des transferts

Actions ordinaires:
Compagnie Trust Royal,
Montréal, Toronto, Winnipeg,
Regina, Calgary, Vancouver.
Pittsburgh National Bank, Pittsburgh.
Manufacturers Hanover
Trust Company, New York.
The Royal Trust Company
of Canada, Londres.

Actions privilégiées:
Compagnie Trust Royal,
Montréal, Toronto,
Calgary, Vancouver.

Définitions

Dans le texte, à moins d'indication contraire, l'unité monétaire utilisée est le dollar des États-Unis et l'unité de poids, la tonne courte de 2 000 livres.

Le terme « filiale » désigne une compagnie dont Alcan possède directement ou indirectement plus de 50% du capital-actions. Le terme « participation » désigne une compagnie dans laquelle Alcan possède au plus 50% du capital-actions.

Le terme « Alcan » désigne, selon le contexte, soit la société mère, soit une ou plusieurs de ses filiales.

Sur tous les points du globe

Les pages 2 et 3 de couverture font ressortir l'étendue des progrès réalisés par l'Alcan en 50 ans. Les symboles indiquent, par pays, le genre d'activité à laquelle se livre la Compagnie et sont témoins de l'effort qu'elle prodigue pour étendre l'usage de l'aluminium à travers le monde.

Bauxite	▼
Aluminium de 1 ^{re} fusion	▲
Alumine	■
Produits de transformation	●





Alcan Aluminium Limitée

1, Place Ville-Marie, Montréal, Canada
Case Postale 6090, Montréal, Canada H3C 3H2